



Une première... en douceur!

C'est un peu l'impression créée à la suite des deux premières chutes de neige importantes sur la région. L'hiver semble débuter en mouton... et les poudreries des dernières années n'ont pas encore fait leur apparition au point que la neige est presque sympathique dans sa blancheur immaculée. Les premières neiges ont toujours un cachet spécial. Elles le perdent toutefois au long d'une saison très longue de toute façon.

Académie Girouard:

Un centre d'accueil pour le Christ-Roi ?

L'ancienne académie Girouard, située au centre-ville de Saint-Hyacinthe, pourrait devenir un centre d'accueil orienté directement vers les personnes âgées de ce secteur urbain.

C'est du moins ce qui ressort du projet que vient de présenter M. Gabriel Grenon, spécialiste en soins infirmiers et qui fut durant trois ans directeur des soins infirmiers à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe.

Selon celui-ci, il y a au moins une dizaine d'années qu'il envisage de mettre sur pied un centre dans lequel les personnes âgées pourraient être à l'aise puisqu'elles se retrouveraient en quelque sorte dans leur milieu propre.

Déjà en 1969, une première demande présentée par ses soins n'avait pas été considérée principalement parce que l'époque était marquée par les foyers clandestins. Les choses auraient bien changé depuis et M. Grenon, fort de l'expérience acquise au cours des dernières années, entend réaliser ce centre au coeur même de la ville.

Le choix de l'ancienne Académie Girouard est expliquée de la façon suivante: le centre d'accueil pourrait recevoir entre 80 et 105 personnes âgées. Mais les services seraient distribués en commun de sorte qu'il n'y aurait pas d'unités complètes pour chacun et que les repas par exemple seraient disponibles dans une cafétéria ou seraient servis dans les chambres pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.

Il s'agirait d'une entreprise privée à but lucratif conventionnée pouvant employer entre 12 et 22 personnes, dépendant directement des services offerts à la clientèle.

L'expression "conventionnée" signifie tout simplement qu'une fois le coût établi, la différence entre ce que le pensionnaire peut payer et ce qui est demandé est défrayé par le gouvernement. Ce

serait là une formule de plus en plus utilisée pour essayer de contrôler en quelque sorte les coûts des institutions du genre.

Cependant, l'installation d'un centre dans cet édifice occupé à l'heure présente par un organisme à but non lucratif ne se ferait pas sans que des transformations importantes soient entreprises. Il serait question par exemple de transformer certains locaux en chambres spacieuses et bien éclairées, de changer complètement le système électrique et la tuyauterie. Les plans prévoient même semble-t-il l'enlèvement d'une partie de la cour en asphalte pour permettre l'installation d'un potager confié aux bons soins des pensionnaires.

Globalement, il s'agit d'utiliser un édifice existant et de le transformer afin de lui donner une vocation précise dans le quartier. Il est inutile d'insister sur l'importance pour les personnes ayant vécu dans un milieu de pouvoir rester, lorsqu'elles sont devenues plus vieilles, dans le même environnement.

Différentes démarches ont été entreprises auprès des autorités et des groupes du milieu. C'est ainsi que le Comité de citoyens du

Christ-Roi doit se réunir très bientôt pour étudier les différents aspects du projet.

D'autre part, une demande officielle a été adressée à la commission scolaire de Saint-Hyacinthe de même qu'au ministère des Affaires sociales.

Enfin, il est bien entendu que les règlements d'admission dans ce centre seront connus et acceptés des autorités en place et viseront à privilégier en quelque sorte les personnes du secteur qui ont besoin de ce service.

M. Grenon oeuvre depuis de nombreuses années dans le secteur des soins hospitaliers et en plus de différents diplômes d'infirmier, il possède un baccalauréat en nursing et en administration hospitalière.

Selon lui, la formule qu'il présente a été longement mûrie et peut répondre à diverses attentes de la population en restant malgré tout quelque chose d'abordable au niveau des coûts.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres... et les réponses officielles qui ne sont pas encore venues ne seront qu'une première étape dans un processus qui pourrait être long.

Dossier:

Investissement ou patronage?

Le programme "Canada au travail" pour 1978-79, dans le comté de Saint-Hyacinthe aura été marqué d'un changement important. Pour la première fois, le comité consultatif a été traité à ce titre et les avis émis n'ont pas empêché certains projets "refusés" d'être agréés en hauts-lieux. Des questions sont posées... (page A-2)

Exclusif:

A mi-chemin d'un mandat

Dans l'édition de la semaine prochaine, le député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale, M. Fabien Cordeau, parlera de son mandat comme député. Il abordera des questions aussi diverses que l'agriculture, le chômage, l'économie, etc. sans oublier son travail à Québec. Une entrevue exclusive à ne pas manquer!

Nouvelles régionales

* Nouveau rôle d'évaluation

À Saint-Charles, le spécialistes de l'évaluation scientifique ont remis aux autorités un nouveau rôle. Comme de raison, les chiffres ont connu une inflation assez importante. (page A-7)

* Des secteurs politiques qui sont très actifs

Si les membres du P.Q. de Verchères tiennent au programme du parti dans la poursuite des objectifs gouvernementaux, ceux d'Iberville se préparent au référendum. (pages A-6 et A-7)

* Deux industries nouvelles dans la Montérégienne

Deux entreprises, étroitement liées cependant, viennent d'annoncer des implantations industrielles à Saint-Césaire et Marieville. (page A-10)

À lire cette semaine

- * Investissements importants de Bell dans la région (A-3)
- * Une résolution contestée est retirée à Saint-Hyacinthe (A-3)
- * Une nouvelle technologie alimentaire est lancée (F-1)
- * Regard neuf sur la mort (A-5)
- * Pour les fils de l'asphalte! (un photo-reportage, E-6)



Pour cinq entreprises de la région, ce mot-clé est devenu source d'un nouveau dynamisme. Il n'est pas seulement question de parler mais aussi d'agir! (page A-8)

Séance d'information municipale:

Sous le signe du terrain de stationnement étagé



Des administrateurs occupés... à répondre aux questions et interrogations des citoyens. S.I.A.M. est l'occasion rêvée pour certains de rencontrer élus et fonctionnaires. Parfois des questions sont posées qui soulèvent les passions.

Pas moins d'une centaine de contribuables répondirent à l'invitation des autorités municipales, lundi soir 27 novembre, et participèrent à la séance d'information municipale mieux connue sous le nom de S.I.A.M.

Ignorée de l'ordre du jour, la question de la construction de stationnements étagés au centre-ville a quand même été au centre des discussions et il aura fallu lui réserver une période spéciale pour permettre aux citoyens de poser des questions sur le sujet et aux fonctionnaires municipaux ainsi qu'aux conseillers de répondre.

La discussion n'a pas manqué de vigueur semble-t-il à certains moments et dans la prochaine édition, un compte rendu complet des échanges sera présenté aux lecteurs du journal.

RUMEURS
RUMEURS
RUMEURS

RUMEURS DE MA VILLE

Les adeptes du jeu de bingo auraient appris encore une fois à leur plus grande stupéfaction que certaines personnes avaient mis au point un procédé presque infallible pour gagner à coup sûr. Encore une fois, force est de constater que rien n'est épargné et que l'esprit du lucre ne touche pas exclusivement les agences "sympathiques" mais même les mortels du bingo. Heureusement semble-t-il que les imposteurs ont été démasqués de sorte que les honnêtes gens peuvent s'adonner à leur loisir sans crainte.

...

Les occasions ne manquent pas, à plus forte raison lorsque la température est moins favorable, pour que les automobiles fassent preuve de civisme. Il est navrant cependant de constater comme c'est une vertu morale qui ne semble pas résister aux multiples attaques quotidiennes de ceux qui ont décidé, une fois pour toutes, que la route leur appartenait, et tant pis pour les autres...

...

Certains parfois réalisent leurs exploits à bord de véhicules publics ou de service. C'est ainsi qu'il y a quelque jours, un garagiste de Saint-Hyacinthe, en plein trafic du dimanche soir, au volant de son camion-remorque, dépassait tout le monde à plus de 130 kilomètres/heure sur la transcanadienne... et à droite en plus de cela! Pour mettre un comble à son exploit, son magnifique camion voyageait tous feux éteints à l'arrière. Vraiment, un exemple à proscrire car tout le monde pouvait savoir quel était la maison à qui appartenait ce camion.

Il est sûr aussi que les conducteurs de véhicules publics sont parfois soumis à des tensions fortes. Mais ils devraient être les premiers à prendre la vie avec philosophie puisque, eux, ils sont payés pour faire un travail alors que le simple automobiliste plus ou moins malchanceux a besoin de toute sa concentration... surtout lorsque l'humidité joue des tours et empêche son moteur de tourner rond en pleine circulation.

...

C'était presque triste de voir le conducteur d'une "salière" de la ville harceler en quelque sorte le pauvre automobiliste qui n'avait pas besoin de cette démonstration d'impatience venant d'un employé public et surtout qui n'avait pas besoin de voir celui-ci courir des risques insensés pour gagner à peine quelques pieds dans une circulation déjà rendue difficile par la tempête. Au fond, personne n'a retiré quoi que ce soit de positif de cette expérience puisque tout le monde semblait exaspéré!

...

L'hiver semble être arrivé tout doucement, sans faire de bruit. Mais chose certaine, il est ici pour plusieurs longs mois, au grand plaisir de certains et au grand dam de quelques autres. La circulation sur les voies publiques est un point d'intérêt et Dame Rumeur sait faire la part des choses. C'est ainsi qu'elle ne peut faire autrement que de signaler le magnifique travail de la voirie de Saint-Hyacinthe au moment de la tempête de vendredi dernier. La transcanadienne était partout glissante et dangereuse à l'exception du territoire desservi par le bureau maskoutain alors que des abrasifs ont été étendus rapidement.

dossier

Les projets "Canada au travail", investissement ou patronage? (1)

par Pierre Bornais

Depuis quelques semaines, et chose curieuse, cela coïncide ou presque avec l'élection de M. Marcel Ostiguy comme député de Saint-Hyacinthe aux Communes, la question usuelle de l'attribution des projets "Canada au travail" défraie la chronique.

Mais cette fois-ci, il est question de changements intervenus en cours de route que personne ne peut ou ne veut expliquer... quand il n'est pas carrément question d'une intervention directe et jugée choquante dans le processus de sélection des programmes.

Depuis quelques semaines, les documents sur cette question s'accumulent et il n'est pas inutile d'essayer de faire la part des choses en essayant de comprendre comment les choses se passent ou devraient se passer dans ce domaine.

Ce n'est pas la première année que des programmes du genre sont mis de l'avant par le fédéral et comme par le passé, des allocations précises sont accordées à chaque comté en tenant compte de la main-d'œuvre excédentaire et de la population active.

A Saint-Hyacinthe:

Pour la circonscription de Saint-Hyacinthe, la somme allouée pour 1978-79 a été établie à \$225.000.

Ce montant représente 60 pour cent de l'allocation versée dans la phase II du programme 1977-78 et était plus avantageux que le deuxième choix constitué par l'allocation de base (\$150.000) et une allocation par tête au-delà du 7 pour cent de main-d'œuvre excédentaire (de chômeurs) dans la région de Saint-Hyacinthe.

Et tout à fait par hasard, le pourcentage de chômeurs a été fixé à 7 pour cent dans la région puisqu'il y avait, au moment des calculs, 2.662 chômeurs touchant des prestations d'assurance-chômage sur une population active de 40.922 (c'est-à-dire 6.993793%).

Concrètement, selon la deuxième solution, le comté de Saint-Hyacinthe n'aurait touché que \$150.000.

La compilation à titre de chômeurs des seules personnes qui reçoivent des prestations soulève de sérieuses interrogations car les pourcentages obtenus ne correspondent certes pas à la réalité des sans-emploi dans le comté de Saint-Hyacinthe et exclut un grand nombre de personnes.

Mais encore, c'est celui qui donne les plus avantageuses pour lui. De toute façon, il est très difficile, pour ne pas dire impossible, dans un système aussi intégré que celui de la main-d'œuvre et de l'immigration

de pouvoir obtenir une image claire et précise de la situation du chômage dans une région comme Saint-Hyacinthe.

Un comité:

Comme le veut le programme fédéral, le comté de Saint-Hyacinthe où le chômage est, selon les autorités fédérales, de beaucoup inférieur à la moyenne nationale et provinciale, a reçu comme allocation de "Canada au travail 78-79" la somme de \$250.000.

Pour distribuer cette somme, il faut d'une part recevoir des projets déterminés et d'autre part pouvoir effectuer une certaine sélection.

Du côté des projets, aucun problème puisque toutes les fois que le fédéral a mis un programme du genre (P.L.L.), perspectives-jeunesse, etc.) de l'avant, les projets ne manquaient jamais.

Certains étaient plus sérieux que d'autres mais a priori, tous étaient reçus et soumis à un comité de sélection.

Cette année, rien n'a été différent des autres fois puisque pas moins de 27 projets pour le comté, totalisant des demandes monétaires de l'ordre de \$1.300.000.

Il y avait une forte différence entre l'offre et la demande! C'est là qu'intervient en quelque sorte le comité consultatif du comté, comité formé d'une dizaine de personnes et qui étudient les projets présentés pour ensuite faire des recommandations.

Il s'agit pour le comité d'éliminer en quelque sorte les projets jugés non-prioritaires ou même ne répondant pas aux besoins du milieu et de faire des recommandations pour l'attribution de subvention en coupant bien sûr dans les demandes présentées.

Ce qu'il faut retenir de ce comité, c'est qu'il est "consultatif", ce qui veut dire qu'une fois la consultation terminée, celui qui décide (le gouvernement) peut agir à sa guise sans que quiconque, normalement, ne soit en droit de lui faire le moindre reproche.

La réalité:

C'est dans cet esprit que les membres du comité pour le comté ont présenté leur sélection, sans oublier pour un certain nombre d'entre eux que le comité, en dépit de son caractère consultatif, n'en demeurerait pas moins un outil important puisque formé de personnes issues du milieu et ayant étudié les différents projets.

D'autant plus que par le passé, les recommandations du comité étaient non seulement bien accueillies mais acceptées sans

aucune interférence politique.

Bien sûr, cela ne veut pas dire que de temps en temps, des personnes proches du député ne s'informaient pas sur le pourquoi de l'acceptation ou du rejet d'un projet ou d'un autre, mais rien qui ne vint troubler l'étude sérieuse entreprise par le comité.

C'est sans doute la raison pour laquelle les changements intervenus entre les recommandations du comité et la distribution de subventions aux projets reconnus par le gouvernement ont suscité des interrogations certaines sur le rôle que peut jouer un comité, fut-il consultatif, dans un milieu comme Saint-Hyacinthe si, par la suite, pour des raisons encore inexplicables, les choses sont chambardées et les priorités du milieu ignorées pour favoriser un ou des projets carrément refusés par les membres du comité.

Et c'est là que les questions fusent et que les rumeurs d'intervention politique font surface.

Des projets présentés comme très valables (en fait, les priorités 2 et 9) ont été ignorés en faveur de

trois autres jugés moins important pour l'un et carrément refusés pour les autres.

Les dix projets acceptés et en opération sont les suivants: Loisirs Jardins Soleil (Saint-Hyacinthe), Le Grand Barda (Saint-Hyacinthe), Mieux vaut l'art (Saint-Hyacinthe), Tu le mérites (Upton), Arc-en-ciel (région), À la Rescousse (Saint-Hilaire), Allons vers eux (Mariville), Inventaire économique de Rougemont, Actes civils de Saint-Jean-Baptiste, Amélioration sentiers moto-neige, Saint-Hyacinthe.

La question qui se pose maintenant est la suivante: pourquoi, après la recommandation négative du comité, avoir accepté les trois derniers projets? Et qui est intervenu pour que ces décisions négatives soient transformées en positives et vice-versa pour d'autres projets?

Au cours des prochaines semaines, tous les détails sur ces projets acceptés et refusés seront présentés de même que les opinions de personnes oeuvrant de près ou de loin dans ce secteur.



M. Charles-Auguste Gauvin remercie les personnes, les électeurs et les organisateurs qui l'ont soutenu durant la campagne lors des élections partielles qui eurent lieu le 16 octobre dans la circonscription de Saint-Hyacinthe. Touché par la confiance de ses supporters, il les invite à maintenir leur appui au parti progressiste-conservateur du Canada.

LOTO-PERFECTA 6-36
13, 17, 23, 26, 28, 36
No complémentaire: 31

MINI-LOTO
Tirage 834

26 novembre 1978

33 séries émises
Série 30
10993

Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN
Numéro complet de cette série gagne \$50.000
Numéro complet (autres séries) gagnent \$5.000
Les quatre derniers chiffres gagnent \$500
Les trois derniers chiffres gagnent \$100

PROVINCIAL
SUPER LOTO
Tirage 26 novembre 1978

Les détenteurs des numéros suivants gagnent \$1 million:
5075386 - 9436739
10370783 - 7366564
8684975

Les détenteurs des billets se terminant par les six derniers numéros des billets précédents gagnent: \$10.000.

Les détenteurs des billets avec cinq numéros identiques méritent \$1.000; ceux avec quatre, \$100 et ceux avec trois, \$25.

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

L'assemblée du CRSSS portera sur les services aux personnes âgées

C'est aujourd'hui le mercredi 29 novembre qu'aura lieu l'assemblée annuelle du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région Sud de Montréal.

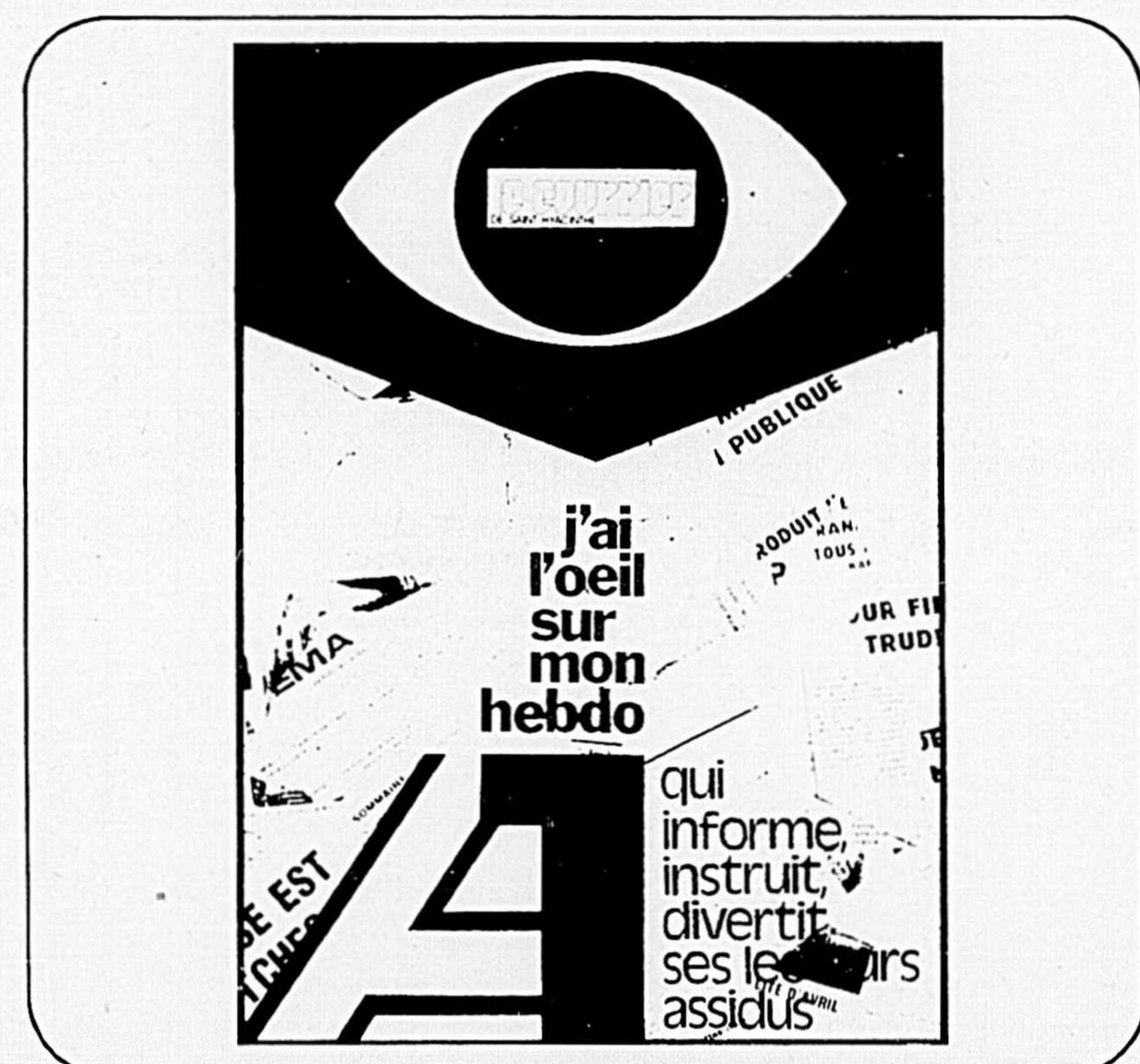
La soirée aura pour thème "les services aux personnes âgées" et des ateliers seront organisés de façon à permettre à la population de recevoir de l'information sur les divers volets de cette question: les centres d'accueil, les services à domicile et le rôle des organismes bénévoles.

À cette occasion, le CRSSS présentera au grand public son rapport annuel 77-78 et répondra aux questions concernant le travail qu'il accomplit. Le CRSSS a pour

mandat de provoquer l'échange, l'élimination des doublons et une meilleure répartition des services de santé et des services sociaux dans la région.

Il a également pour fonction de susciter la participation de la population à la définition de ses besoins, ainsi qu'à l'administration et au fonctionnement des services. C'est dans cette perspective que le législateur fait obligation au CRSSS de tenir à chaque année une assemblée d'information où le grand public est invité.

L'assemblée débutera à 19 heures 30 pour se terminer à 22 heures. Elle aura lieu au Centre communautaire Olympia, 2950, rue Dumont à Longueuil.



Plus de rigueur pour les examens de fin d'année

par Louise Lamothe

Des mesures exceptionnelles seront prises afin d'exercer plus de vigilance dans le processus de préparation et d'impression des examens de fin d'année, suite aux nombreuses plaintes provenant des commissions scolaires. C'est ce qu'a déclaré M. Jacques-Yvan Morin, ministre de l'Éducation.

Aucun élève ne sera pénalisé selon le ministère de l'Éducation car toutes les questions litigieuses seront tout simplement annulées. Il y a une trentaine de questions sur les 11.000 que comprenaient les 220 examens de la dernière session, qui seront annulées.

Il existe tout un tra-la-la

administratif autour de la préparation et l'envoi des questionnaires d'examen. Huit grandes opérations regroupent plus de 1.500 personnes provenant des diverses unités du ministère de l'Éducation du Québec. Il s'agit de la détermination en comité des objectifs à mesurer, de la préparation d'un tableau de répartition de la matière et des questions, la rédaction des questionnaires pour des enseignants en exercice, la révision en comité des questionnaires, la révision linguistique, la composition typographique et le montage, la révision des épreuves (voilà le hic...) et l'impression suivie de l'expédition.

luc tétreault

robert théroux

optométristes

EXAMENS VISUELS

LENTILLES DE CONTACT

RÉÉDUCATION VISUELLE

1525 Saint-Antoine

Saint-Hyacinthe

Tél. 773-8479

En 1979:

Bell investira \$2,628,000. dans la région

par Alain Rodier

Bell Canada entend investir plus de \$2,628,000 en 1979 dans notre région pour améliorer le réseau téléphonique et faire face à la croissance de la région.

M. Léonce Montambault, vice-président de Bell Canada à Montréal en a donné l'assurance aux membres du conseil municipal de Saint-Hyacinthe qui, accompagnés de leurs épouses, ont visité mercredi dernier le Séminaire des communications de la compagnie, à Montréal.

M. Montambault a également promis à la délégation maskoutaine que Bell Canada ne hausserait pas ses tarifs l'an prochain.

Une bonne part de ces investissements ira à l'amélioration

du service non urbain. Selon M. Montambault, l'ère de la ligne téléphonique partagée par huit ou dix abonnés devrait être chose du passé d'ici 1980.

La priorité de Bell d'ici ce temps, sera de réduire ce nombre d'abonnés à un maximum de 4 ou 5 sur une même ligne téléphonique.

Ce programme d'amélioration du service non urbain vise également à permettre dans la mesure du possible, d'offrir des lignes individuelles ou à deux abonnés à tous ceux qui en feront la demande.

Lors de leur visite au Séminaire des communications, les membres du conseil municipal ont eu l'occasion d'assister à une présentation audio-visuelle qui leur a fait découvrir les nouvelles

techniques utilisées dans le domaine de la téléphonie.

Ils ont également pu en savoir un peu plus long sur l'étendue des installations de Bell à travers le monde.

M. Montambault leur a de plus révélé certains chiffres d'un sondage mené par la compagnie sur la satisfaction des abonnés de Bell Canada. Selon ce dernier, plus de 85% de gens interrogés ont déclaré que le service assuré par la compagnie était bon ou excellent.

Bien plus, M. Montambault a révélé que 88% des gens ont jugé justes et équitables les tarifs exigés par la compagnie téléphonique.

Ce chiffre a de quoi surprendre quand on sait le tollé de protestations qui accompagne les hausses de tarif décriées par Bell Canada ces dernières années.



Une délégation du conseil municipal de Saint-Hyacinthe s'est rendue visiter la semaine dernière le Séminaire des communications de Bell Canada, à Montréal.



Un petit embêtement sur la Trans-Canadienne

Un poids lourd a littéralement barré la route aux automobilistes circulant sur la Trans-Canadienne-Est, le mardi 21 novembre vers la fin de l'après-midi. L'accident est survenu alors que le conducteur du camion-remorque a voulu éviter une automobile ayant une crevaillon. L'automobile fut endommagée mais le camion-remorque a tout simplement versé sur le côté non loin de Saint-Hyacinthe. Il a fallu plusieurs heures pour siphonner tout l'asphalte liquide contenu dans la remorque. Vers 22 heures 30, la circulation est devenue normale alors que le poids lourd fut remorqué.

La Ville retire une résolution contestée par des citoyens

par Alain Rodier

Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a décidé lors de sa séance du 20 novembre de retirer la résolution adoptée en mai dernier sur l'établissement d'un tarif de \$200, pour les demandes de modification au règlement de zonage.

Les membres du conseil se rangent donc derrière l'avis du Service du contentieux du ministère des Affaires municipales qui juge cette pratique illégale.

Tout en rappelant que rien dans la loi ne défend ou permet l'imposition d'un tel tarif, le conseil tient à rester dans la stricte légalité et remboursera les sommes

perçues à ce jour.

Résolution contestée:

Les autorités municipales de Saint-Hyacinthe avaient dû réexaminer leur résolution 78-199 à la suite d'une plainte de M. Maurice Dupré.

Ce dernier, désirant faire des travaux sur sa propriété, apprit que le nouveau règlement de zonage l'empêchait de terminer ses travaux prévus à l'origine.

M. Dupré apprit également qu'il lui en coûterait \$200, pour modifier le règlement de zonage, de façon à lui permettre de continuer ses projets de construction.

M. Dupré s'informa ensuite

auprès du service du contentieux du ministère qui lui confirma que cette résolution était bel et bien illégale.

Le conseil avait adopté cette fameuse résolution pour décourager les citoyens d'abuser de cette procédure de modification du zonage, étant donné les déboursés considérables encourus tant pour la préparation des règlements de zonage que pour les frais de publication des avis publics.

Le citoyen qui demandera une modification au règlement de zonage n'aura donc plus à acquitter cette facture "salée" de \$200.

Projet de loi de conciliation entre locateurs et locataires déposé avant le 1er décembre

Le projet de loi de conciliation entre locateurs et locataires sera déposé avant le 1er décembre à l'Assemblée nationale et visera à protéger le droit au logement de tous les citoyens.

C'est ce qu'a affirmé le ministre des Affaires municipales, Guy Tardif, lors d'une séance de la Commission parlementaire des Affaires municipales.

Selon le ministre, le gouvernement considère que "le droit au logement est aussi fondamental que celui de se

nourrir, de s'habiller, de la santé et de l'éducation".

Il définit ce droit comme "le droit de tout citoyen de jouir d'un logement et d'un environnement correspondant à un minimum social acceptable... d'une qualité respectant un code minimum d'habitabilité, à un prix raisonnable".

M. Tardif a souligné qu'au Québec, et plus particulièrement dans les milieux urbains, "le droit au logement passe par les droits des locataires". Plus de 80% des logements sont occupés par des locataires à Montréal.

Le projet de loi qui sera déposé bientôt s'inspirera du "Livre blanc sur les relations entre locateurs et locataires" publié il y a presque un an. Le Livre blanc préconise une politique de conciliation et d'harmonie entre locateurs et locataires, fondée sur l'équilibre des forces entre les deux parties et une meilleure information. Il prévoit également d'assurer le droit au logement et, corollairement, le maintien du contrôle de la qualité, par le biais d'un code d'habitabilité, qui est déjà prêt dans ses grandes lignes selon le ministre.

Les parcomètres

Un entretien qui n'assure pas toujours le bon fonctionnement?

par L.L.

Lors de la dernière séance du conseil de ville de Saint-Hyacinthe récemment, trois points attirèrent l'attention: l'entretien des parcomètres, l'engagement d'un évaluateur et l'offre d'achat de la Mercury Wire and Nail par la ville.

Plusieurs soumissions furent reçues pour l'entretien et la réparation des parcomètres à Saint-Hyacinthe. Le contrat fut accordé à M. Emile Desrosiers puisque ce dernier avait soumis la proposition la plus basse et la plus avantageuse. L'entretien des parcomètres consiste en la vérification de ces derniers ainsi qu'à la réparation de ceux qui sont brisés. Selon un

porte-parole de l'hôtel de ville, quelques personnes se sont déjà plaintes du piètre état des parcomètres: plusieurs d'entre eux ne marquent pas le temps adéquatement et ce, toujours au détriment des usagers. Durant l'année, les parcomètres sont vérifiés à quelques occasions et doivent fonctionner normalement.

Quant à l'engagement d'un évaluateur, un appel d'offres pour l'engagement de ce dernier en vue de la préparation du rôle général d'évaluation pour l'année d'imposition 1981 aura lieu les semaines à venir. Il s'agit plus précisément d'une firme qui devra effectuer ce travail demandé par le gouvernement provincial via le

ministère des Affaires municipales.

La ville de Saint-Hyacinthe a présenté à la compagnie Mercury Wire and Nail une offre d'achat de l'ordre de \$120,000. L'immeuble de la compagnie est situé sur la rue Bouthillier, dans la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire. Cet édifice servira tout probablement à l'O.T.J. Notre-Dame qui y aménagera dès que la compagnie acceptera l'offre d'achat. \$100,000, seront déboursés par la ville alors que l'excédent sera payé par l'O.T.J. au moyen de subventions du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et Sports et à la générosité des paroissiens.

Département de santé communautaire

Le centre administratif déménage à Honoré-Mercier

Les autorités du département de santé communautaire informe la population que le centre administratif du département de santé communautaire déménagera en date du 1er décembre au pavillon sud de l'hôpital Honoré-Mercier, soit plus exactement au 2750, boulevard

Laframboise à Saint-Hyacinthe.

Le numéro de téléphone restera inchangé, ainsi les personnes ayant besoin de communiquer au centre administratif du département de santé communautaire auront à signaler le numéro suivant: 773-5501.

Association de la relève agricole région Richelieu

Les membres de l'association de la relève agricole de la région Richelieu (06) sont invités à un colloque qui aura lieu à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe, le jeudi 30 novembre à 20 heures 30. Il sera question du projet de loi 90 (loi du zonage agricole).

M. Fabien Cordeau, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale et M.

Jean Garon, ministre de l'Agriculture seront présents. Me Pierre Paradis présentera le projet du côté juridique et social.

À cette occasion les membres devront prendre position face à ce projet de loi. Un mémoire sera élaboré.

Cette rencontre sera très importante pour tous les membres de la relève agricole de la région Richelieu.

POUR LE PLACEMENT DE VOS ARGENTS NOUS AVONS UN CHOIX DE TRÈS BONNES VALEURS

la plupart des municipalités de la région

PRODUCTIVES D'UN INTÉRÊT ANNUEL DE
(payable semi-annuellement)**10.00% 10.20% 10.40%**

Prix et autres renseignements sur demande

DESJARDINS COUTURE INC.

Courtiers en Valeurs de Placement depuis 1931

1600 Boul. Girouard,
500, Place d'Armes,St-Hyacinthe
Montréal774-5316-17
842-7975-76

éditorial

L'éducation véritable

Les élèves des collèges revendiquent, plus ou moins mollement d'ailleurs, la gratuité scolaire.

Et cette action provoque au sein de la population des réactions que l'on peut placer aux antipodes.

Pour certains, il est temps que l'état prenne ses responsabilités et fasse en sorte que le droit à l'éducation ne soit pas seulement le sujet de livres "blanc" ou "vert".

Pour d'autres, il est scandaleux que des étudiants osent demander des faveurs en quelque sorte, eux dont la préoccupation première semble si lointaine du fameux droit à l'éducation qui est supposé sous-tendre le tout.

Entre ces extrêmes, toutes les positions sont élaborées avec plus ou moins de sympathie à l'endroit des collégiens.

Ce n'est pas un nouveau front que les derniers viennent d'ouvrir dans leur opposition à l'autorité puisqu'il y a belle lurette que cette question est discutée et re-discutée.

La seule nuance apportée, c'est que

dans la nouvelle dialectique, il faut prendre les moyens pour atteindre la fin visée, même si celle-ci apparaît dès le départ comme irréalisable.

C'est à se demander si l'un des buts principaux de l'action entreprise n'est pas justement de favoriser cette opposition et de maintenir le milieu social en effervescence.

Tout le monde sait déjà que selon les théories modernes, les étudiants apprennent plus en vivant des situations conflictuelles du genre qu'en acceptant de suivre des cours didactiques. Cela est acquis.

Plus encore, le gent estudiantine n'est-elle pas le ferment de la société? Pourquoi alors lui refuser ces expériences, même si à la clé, les résultats ne sont pas du tout ceux qu'on attendait!

Il semble que le monde de l'éducation supérieure au Québec est devenu un royaume de dualité et d'ambiguïté.

Derrière toutes les actions, il y a une intention qui n'est pas toujours apparente mais qui perdure dans le

temps et dans l'espace. C'est sans doute parce que tout ce qui est véhiculé de la sorte ne donne pas satisfaction qu'un nombre de plus en plus important d'étudiants souhaitent abandonner les luttes stériles pour essayer d'acquérir vraiment ce qui leur sera indispensable pour diriger la société de demain.

Sans tomber dans les excès de certains politiciens qui souhaiteraient un retour en arrière, il est bien entendu que l'éducation doit englober aussi bien les droits que les devoirs de chacun. En voulant que les premiers soient respectés, en ignorant les deuxièmes, on fait oeuvre néfaste puisque dès à présent, on prépare des hommes et des femmes qui resteront étrangers à leur milieu quand ils ne s'en sentiront pas exclus. Il n'a jamais été question de former de purs esprits. Mais bien plutôt des citoyens responsables. Car il est vraiment navrant de voir qu'au lendemain des périodes de militantisme débridé, l'étudiant est confronté à un système qui non seulement l'englobe mais qui l'assimile totalement alors

qu'il ne peut trouver dans ses "expériences" la force et le dynamisme pour exercer sur cette société l'influence qui devrait être sienne.

La société forme la relève en fonction de ses objectifs et de son évolution.

Que d'aucuns contestent cette vérité, voilà qui ne change rien au problème. Et plutôt que de former une jeunesse "a priori" en opposition avec elle-même et tout ce qui l'entoure, ne serait-il pas préférable de faire en sorte qu'en sachant faire la part des choses, qu'en sachant séparer le bon du mauvais dans ce qui sera leur vie, ils puissent jouer un rôle actif et non se contenter d'être des "drop out" ou des mollusques purement et simplement digérés par un système qu'ils ne comprennent pas.

Le temps de l'éducation, comme celui de l'adolescence, ne doit pas être une perte. Il doit servir à construire le futur.

Et ce futur, ne saurait être qu'une question de piastres et de cennes!

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

L'abominable M. Garon?

Le projet de loi sur le zonage agricole présenté le 9 novembre dernier par le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a été dénoncé de verte façon par de larges secteurs de la population québécoise.

De l'Union des municipalités, en passant par les gens du Barreau, les entrepreneurs en construction, ou l'Union des conseils de comté du Québec, sans oublier bien sûr les partis politiques d'opposition, tout le monde est prêt à accuser M. Garon de tous les péchés d'Israël. On se croirait revenu à l'époque de la loi 63 ou de la loi 22.

Le projet de loi sur la protection du territoire agricole québécois s'applique plus particulièrement aux 614 municipalités de la région des Basses-Terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais. Ces terres reconnues comme les meilleures du Québec sont donc "gelées" pour l'instant: plus question de lotissement ou de vente d'une partie de sa terre.

Certains intervenants ont dénoncé le caractère partiel de la mesure édictée par le gouvernement québécois. En effet, se demandent-ils, pourquoi circonscrire cette loi du zonage aux seuls 614 municipalités mentionnées? Le ministre répond: "chaque chose en son temps", et qu'il était urgent de procéder dans

le cas des Basses-Terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais.

Tout à fait d'accord là-dessus, mais le ministre ne nous en voudra pas de lui rappeler que la mesure est tout aussi urgente en ce qui concerne les Cantons de l'Est où les terres s'envolent comme des petits pains chauds, au bénéfice des spéculateurs, américains ou autres.

De leur côté, les municipalités dénoncent à qui mieux mieux le manque de consultation qui a entouré la présentation du controversé projet de loi. Elles déclarent, avec raison d'ailleurs, que ce sont elles les mieux placées pour connaître les besoins de leurs administrés.

Toutefois, les municipalités ne doivent pas oublier qu'elles auront 180 jours pour préparer ce qu'elles considèrent comme leur zonage idéal. Bien sûr, tout conseiller ou maire que vous croiserez ces jours-ci aura son petit cas particulier à vous raconter et qui démontre, selon lui, que tout le projet devrait être reporté aux calendes grecques.

Bien sûr, le projet de loi du ministre Garon risque de mettre en veilleuse certains autres projets d'industrialisation, et des correctifs devront être apportés rapidement pour que ne soient pas perdus irrémédiablement des

emplois potentiels. Le chômage est tout de même une réalité bien concrète au Québec.

Mais ce qui étonne dans tout ce tollé de protestations, c'est de constater le nombre élevé de nouveaux défenseurs des intérêts de la classe agricole. Certains vont même jusqu'à dire aux producteurs que le gouvernement de M. Lévesque leur nie leurs droits essentiels et qu'on s'achemine tout droit vers le socialisme et la dictature.

Fait assez paradoxal, l'Union des producteurs agricoles qui représente aux dernières nouvelles la majorité des agriculteurs du Québec, s'est déclarée assez satisfaite dans l'ensemble du projet de loi 90.

La mesure édictée par le ministre Garon n'est pas sans faille, loin de là. De nombreux correctifs et des précisions s'imposent, et cela le plus rapidement possible. Mais, contrairement aux gouvernements précédents, l'administration québécoise actuelle a eu le courage de passer aux actes dans la protection des terres agricoles du Québec.

Et, faut-il le rappeler, on ne fait pas d'omelettes sans casser des oeufs. Pour l'instant, c'est surtout le poulailler des spéculateurs qui est visé.

Alain Rodier

EN MARGE

Un défilé d'impatients

L'arrivée de la neige dans nos rues a donné vie aux plaisirs de l'hiver. Et les enfants sauront sans nul doute profiter de leur temps de loisir puisqu'ils inventent chaque année de nouveaux visages dans la neige.

Il n'y a que quelques adultes qui trouveront à redire. Ils sont pour la plupart automobilistes et font partie de ceux-là qui n'ont pas une minute à perdre.

À l'occasion du défilé du Père Noël dans les rues de la ville, ces automobilistes impatientes n'ont trouvé là rien de vraiment amusant. Ils ont tôt fait de klaxonner et se sont vite greffés au défilé pour ne pas perdre une minute de leur temps si précieux... Et les enfants, postés un peu plus loin sur le parcours, étaient bien surpris de voir des visages si ternes à la suite de leur cher bon Père Noël!

M. R.-L.

lettres OUVERTES

Un simple petit mot: merci!

Saint-Liboire, 23 novembre 1978.

Le Courrier de St-Hyacinthe, Chronique "Lettres Ouvertes", St-Hyacinthe, P.Q.

Monsieur le Directeur,

Au nom du Conseil Richelieu-Yamaska de l'Association Provinciale des Trappeurs Ind. Inc., je viens vous remercier pour l'envoi de votre photographie à notre Assemblée du 17 novembre, à l'I.T.A.A. Nous avons grandement apprécié ce geste, d'autant plus que notre Association débute et que nous avons besoin de publicité et aussi, que ce soir-là, nous avions cinq invités de marque venant de la Compagnie Baie d'Hydson.

Tous ceux qui étaient présents ont pu voir de très belles fourrures bien apprêtées comme ça doit être; ils ont pu voir aussi un film en couleur sur l'évolution de la mise en marché des fourrures brutes au Québec. Les méthodes modernes incluant l'électronique et les ordinateurs donnent à l'acheteur comme au trappeur,

un meilleur service; et les gens de la Baie d'Hudson ont répondu à toutes les questions posées par les trappeurs présents; en somme: l'assemblée a été instructive pour tous; en plus; de plusieurs prix de présence donnés par la Baie d'Hudson, qui ont fait des heureux parmi nos membres.

Nous espérons que tous les trappeurs de notre région se feront un devoir de devenir membre de notre Association qui est la seule reconnue par le ministère; qui est composée de trappeurs qui travaillent bénévolement pour faire avancer la protection des animaux à fourrures. Nous avons obtenu de la Baie d'Hudson l'assurance qu'elle payerait le transport, aller et retour, pour la Convention à Rouyn, le 24 et 25 février 1979, à tous nos membres.

Aidez-nous à vous aider, en devenant membre, et en assistant à nos futures assemblées. Merci encore au Courrier pour l'hospitalité de ses pages.

Amicalement vôtre,
Roger Raiche, Prés.
St-Liboire, P.Q.

N.D.L.R.:

Le Courrier publie, avec plaisir, les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres des lecteurs, C.P. 340, Saint-Hyacinthe.

la courrier
DE SAINT-HYACINTHE
fondé en 1853



Atelier syndiqué

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale
du Québec

(c) 239971

Abonnement:
Camelot, 40 la semaine
\$20.00 par année.

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Président Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef Pierre Bornais
Journalistes Gilles Saint-Amour
Marielle Raiche
Louise Lamothe
Louis Norris
(éditorialiste)
J.-Marie Fontaine
(sports)

Collaborateurs Juliette Lassonde (recettes)
Gabriel Meunier
(Acton Vale)
Photographe Raymond Bélanger
Directeur de la publicité Gérard Côté
Publicitaires Réal Brodeur
Paul Paradis
Directeur du tirage Luc Sylvestre

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418
Poste: Au Canada \$18.60 par année
aux États-Unis \$30.00 par année
Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

opinion

LIBRE

Regard neuf sur la mort

N.d.l.r.: L'auteur de l'opinion publiée ci-après étudie de façon intensive à l'Université Laval, de Québec, pour obtenir un baccalauréat en Service social. Elle travaille aussi en milieu hospitalier. Elle possède à l'heure présente un DEC en Assistance sociale.

Quand je pense à la mort de mon grand-père, la première image que me vient en tête est celle-ci: au salon funéraire, j'avais entendu une de mes tantes dire à une autre "C'est triste de le voir partir mais... c'est la vie".

Qu'elle avait raison cette tante, car la vie après tout mène à la mort après un certain délai. Et si l'on ne mourait pas, la vie serait rapidement insupportable. Mais consolons-nous, les possibilités de ne pas mourir sont statistiquement nulles pour le moment. Alors pourquoi ne pas se préparer à sa mort s'il faut absolument y arriver de toute façon. On se prépare toujours un peu pour notre mariage, pour la naissance de notre enfant, pour notre retraite, pourquoi alors ne pas se préparer à sa mort?

Chaque fois qu'on voit quelqu'un s'approcher trop près de la frontière de la mort, soit par maladie incurable ou vieillesse, cela nous rappelle l'éventualité de notre propre mort avec toute la futilité de nos rêves d'accumulation d'argent, de biens et d'ascension sociale. Alors ce mourant nous renvoie toute la vérité nue, vérité qu'on ne veut surtout pas voir et qu'on lui reproche de nous montrer.

Que fait-on alors? Nous jouons à la cache-cache avec nous et ce mourant. On fait comme s'il ne mourra jamais ou du moins, nous voulons reculer l'échéance et nous n'abordons jamais le sujet avec lui. Si jamais le mourant nous parle de sa mort, nous nous empressons de lui dire "Voyons, voyons, ne pense pas à ça, tu dis des bêtises, dans un mois tu vas être sur pieds et plus en forme que moi". Ne vous en faites pas, avec une telle réponse, le mourant ne vous en reparlera plus jamais et si par malheur, vous êtes la personne qui est le plus près émotivement de lui, il mourra dans sa solitude et sa tristesse. Ce mensonge supprimera toute communication avec lui et pour rétablir cette communication, il faut rétablir la vérité de sa mort prochaine. Mon but n'est pas de vouloir trancher la question à savoir qui doit dire la vérité: le médecin, le prêtre, la famille, etc., mais si chaque personne énumérée plus haut se met et demeure à l'écoute du mourant, elle saura quand celui-ci sera prêt à accueillir la vérité, toujours trop brutale.

Chacun a le droit de vivre sa vie et c'est mépriser ce droit fondamental que de voler à quelqu'un l'étape importante qu'est sa mort en la lui cachant. Nous

l'empêcherons alors de la mûrir, de l'assumer. Chacun a sa vérité bien à lui. Bien des gens n'ont jamais communiqué leurs émotions et leurs sentiments durant leur vie et ils mourront comme ils ont vécu, dans le silence. Mais jamais il ne faudra confondre la peur de connaître la vérité que nous lisons dans les yeux du mourant avec notre peur que nous lui projetons.

Et si nous revenions à mon grand-père... Quelques semaines avant son hospitalisation, grand-père a mis de l'ordre dans ses documents légaux, il a été choisir sa tombe et le jour même de son départ pour l'hôpital, il a demandé de faire un petit détour pour avoir la possibilité de revoir la maison de campagne où il avait élevé 16 enfants et travaillé comme cultivateur pendant 50 ans. Grand-père savait qu'il s'en allait mourir à l'hôpital. Je ne sais pas si quelqu'un lui a donné la possibilité de parler de sa mort, de communiquer ses peurs et ses craintes. Je ne sais pas si quelqu'un lui a dit qu'en dépit des ravages que faisait sa maladie, il était toujours unique et irremplaçable aux yeux de ceux qu'il aimait. Grand-père était un mourant et il savait sa mort prochaine comme la majorité des mourants la devinent.

Ce mourant, cet être humain qu'on aime et qui meurt devant nous vit encore. Disons lui par notre présence vraie et chaleureuse qu'il est aimé, apprécié, respecté et que s'il veut parler, s'ouvrir et se dire, nous sommes à l'écoute et que nous l'aimons tellement que nous saurons partager.

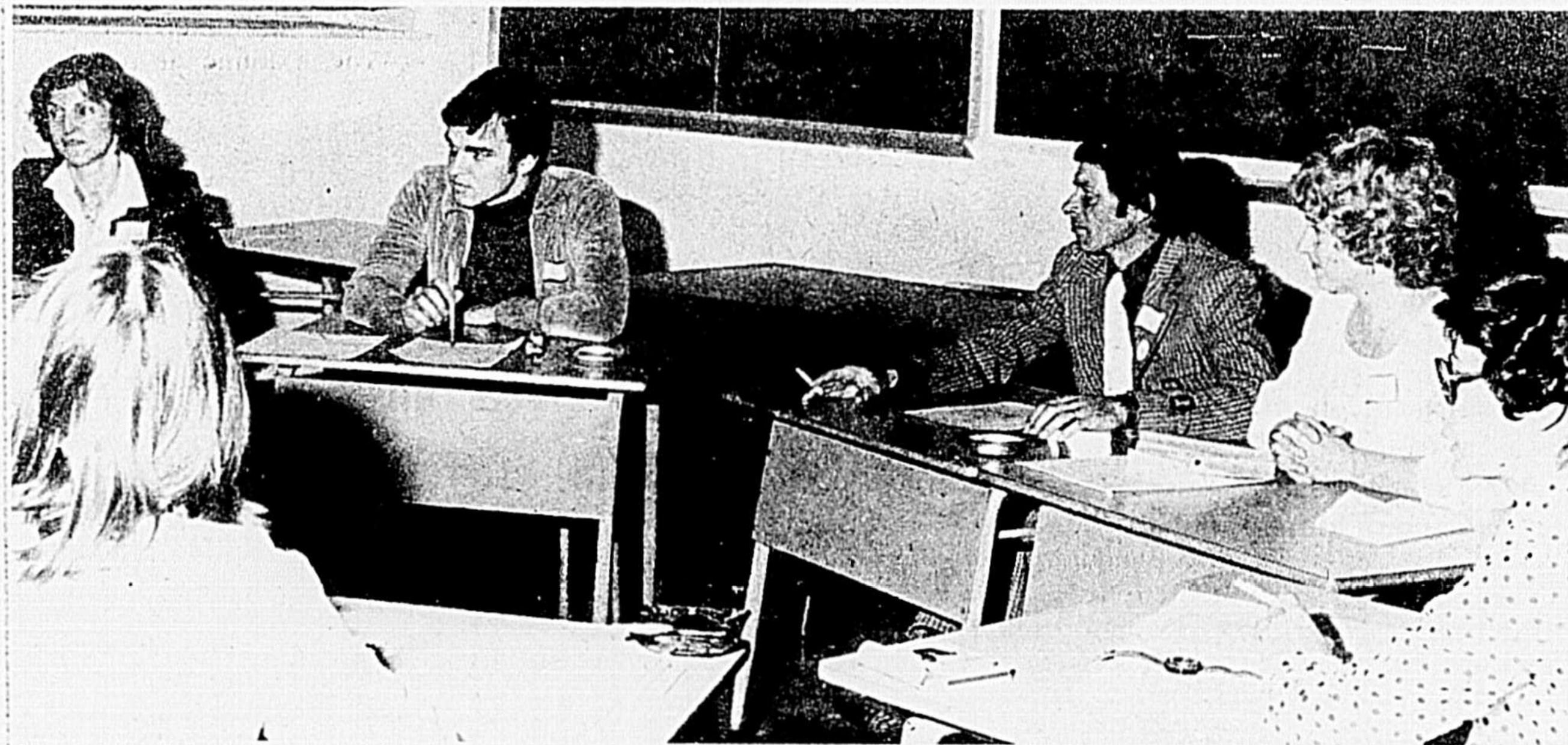
Attendons, en lui donnant la main, le moment où il désirera parler, où il nous fera signe. Attendons sa réponse, il nous la livrera et elle sera sienne et unique.

Il nous dira où il en est rendu dans son cheminement vers sa mort, soit qu'il n'y croit pas, qu'il se demande pourquoi cela lui arrive à lui ou pourquoi cela lui arrive maintenant. Il exprimera ce qui le rattache à la vie ou il nous fera sentir qu'il accepte d'une façon heureuse ou résignée sa mort. Mais il vivra sa mort comme une expérience unique, personnelle, dramatique et nouvelle car mourir, ça ne lui est jamais arrivé.

Dans cet article, j'ai insisté beaucoup sur la nécessité d'être à l'écoute du mourant et de lui dire la vérité s'il le demande à sa façon. Mais avant tout, nous devons apprivoiser notre propre mort si nous désirons approcher celle de l'autre.

Paradoxalement, je veux surtout transmettre un message de vie. Chacun sait qu'il va mourir alors pourquoi ne pas consacrer chaque instant de sa vie à se dépasser soi-même, à travailler pour devenir une personne spéciale, unique qui a une grande capacité d'amour. Peut-être alors réussirons-nous à mourir comme on "est" dans sa peau, sa tête et son cœur, là où personne ne ressemble jamais à personne d'autres.

Sylvie Salvais



Rencontre des organismes familiaux Richelieu-Yamaska

Une rencontre régionale des responsables et animateurs d'organismes familiaux s'est tenue le samedi 25 novembre, à l'école Fadette, à Saint-Hyacinthe. Il y a eu un échange de renseignements sur les mouvements que ces gens représentaient. On a ensuite abordé le thème: "Comment mon organisme contribue à développer un couple vivant?" On aperçoit ici (dans l'ordre habituel), Mme Anita Jacques, Service d'orientation des foyers, de Tracy; Serge Phaneuf, Service de préparation au mariage, président diocésain; Léon et Lise Hébert, Couple et Famille; Lise Allaire, secrétaires exécutive du Conseil de la Famille.



Habitat Saint-Pie

Après plusieurs années d'efforts, un projet de résidence pour personnes âgées se réalise à Saint-Pie. En effet, le centre d'hébergement sera situé à l'ancien couvent des sœurs de La Présentation de Marie. De plus, il fut décidé de construire 18 autres logements, joints à l'immeuble du couvent par deux passerelles. Le coût de ce projet fut fixé à près de \$200,000. Maintenant, la construction de cet immeuble et la rénovation du couvent sont terminées et toute la population est invitée à venir visiter le projet d'Habitation Saint-Pie Inc qui comprend la visite de la nouvelle construction, la visite de l'ancien couvent qui abrite maintenant un salon communautaire et la cafétéria.



Trophée pour le Club de chasse et pêche Maska

Le Club de chasse et pêche Maska a été honoré lors du congrès de la Fédération québécoise de la faune qui se déroulait les 10-11 et 12 novembre derniers, à Québec. Le Club de Saint-Hyacinthe s'est vu remettre par la Fédération un trophée pour souligner ses cinquante années d'existence, ce qui en fait la plus ancienne association du genre au Québec.

MM. Léon Marchesseault et Noël Laurin, respectivement directeur et président du Club de chasse et pêche Maska, ont reçu le précieux trophée.



Colloque sur les assurances

Un colloque sur les assurances organisé par la Chambre de commerce du district de Saint-Hyacinthe eut lieu le mardi 21 novembre à l'Auberge des Seigneurs. Étaient présents: MM. Germain Blanchet, directeur des biens au Groupe Commerce; Jacques Roberge, président de la Chambre de Commerce; Lucien Brosseau, président-directeur-général de la Survivance; Louis Augustin, premier vice-président de la Chambre de Commerce; deuxième rangée: MM. Jean Sergerie, directeur section automobile au Groupe Commerce; Pierre Lemonde, directeur de la Chambre de Commerce; J.C. Nault, gérant à La Survivance; J.L. Constantin, actuaire à la Survivance et G. Drapeau, actuaire à la Survivance.

un
DON
PEUT
VAINCRE
LE
CANCER
soyez
généreux
Société Canadienne
du Cancer



20 %

DE RABAIS
SUR LES
ANNONCES
CLASSÉES

AU COMPTANT

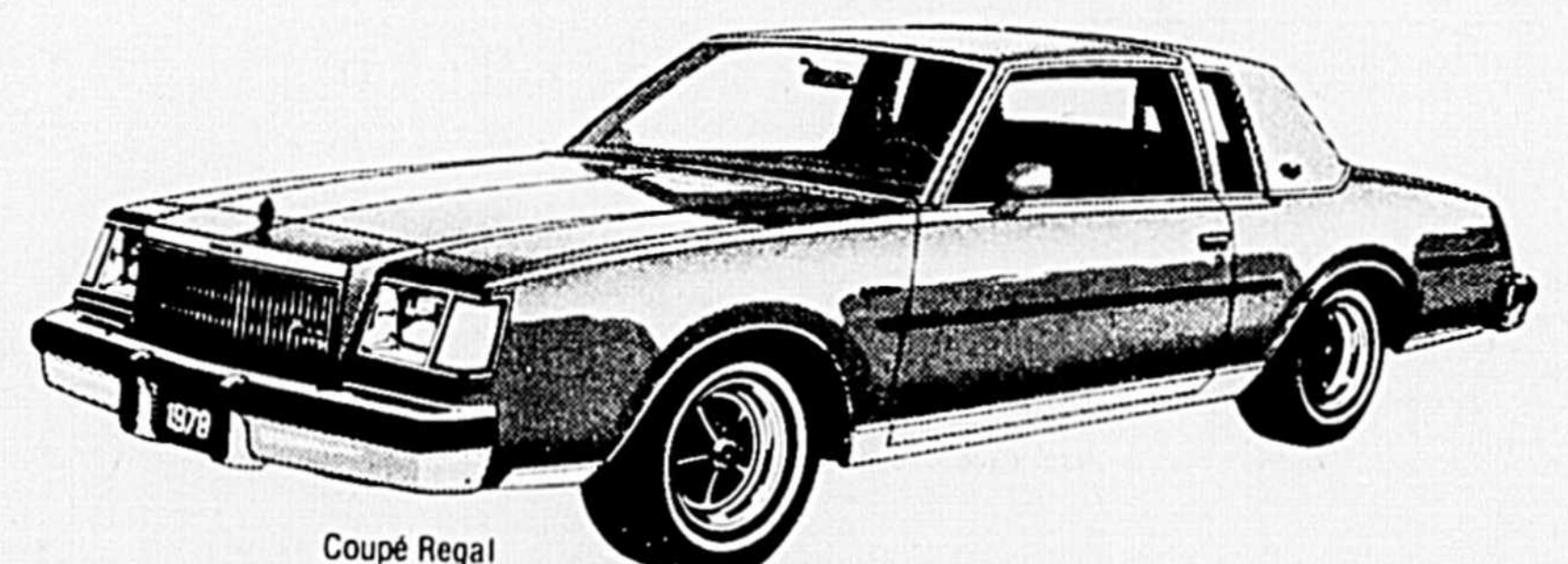
\$2.00

AU LIEU DE

\$2.50

ACME
PONTIAC-BUICK INC.

VOUS PRÉSENTE



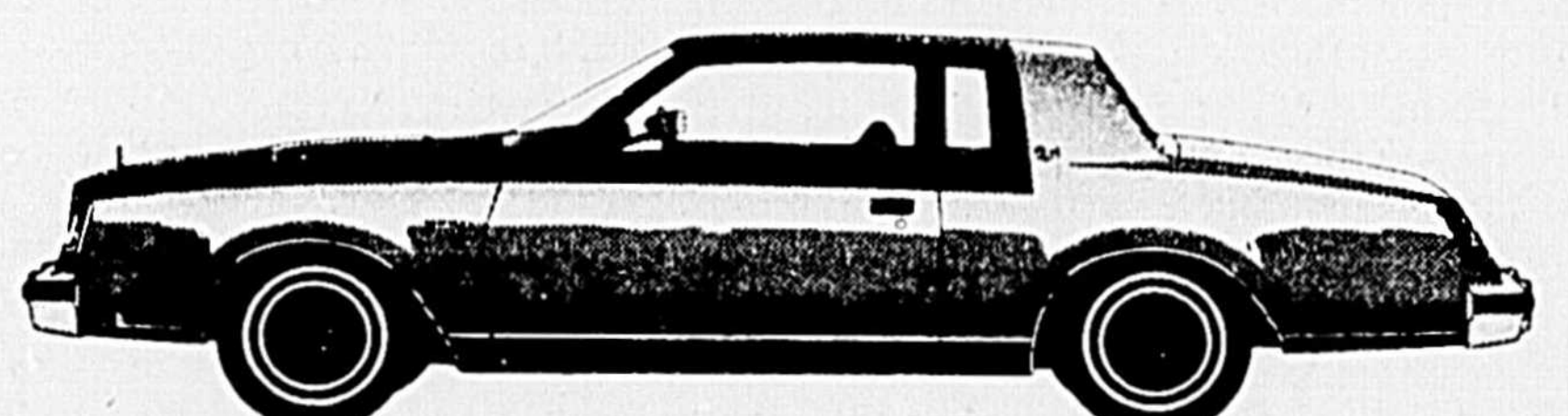
Coupé Regal

LE RAFFINEMENT DU COUPÉ RÉGAL.

Croyez-le ou non, mais cette magnifique automobile est la Regal dans sa version de base. Bien sûr, un modèle de base est généralement peu attrayant et n'a rien d'une prestigieuse voiture personnelle de luxe, mais n'oubliez pas que la Regal est une Buick. C'est pour cela qu'en plus d'une carrosserie aux lignes pures et remarquablement élégantes, la Regal a un équipement intérieur luxueux.

COUPÉ REGAL SPORT 1979

ÉGALEMENT EN MONTRE



3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe Tél. 774-5301

nouvelles RÉGIONALES

PQ d'Iberville:

On se prépare pour le référendum

M. Jacques Beauséjour, député péquiste d'Iberville, a lancé un appel à la mobilisation des énergies humaines et financières pour assurer le succès du référendum, lors de l'assemblée générale annuelle du Parti québécois du comté d'Iberville, tenue le 22 novembre dernier.

M. Beauséjour en a également profité pour rendre un hommage particulier aux pionniers du PQ dans le comté d'Iberville, ceux qui ont oeuvré aux élections de 1970 et de 1973 et qui sont grandement responsables des succès actuels.

Traitant lui aussi du

référendum, M. Marcel Gagnon, député de Champlain, a fait remarquer qu'une page très importante de l'histoire du Québec s'écrit présentement.

Rappelant les vains efforts des Duplessis, Lesage, Johnson qui se sont toujours heurtés à un

refus d'Ottawa chaque fois qu'ils allaient revendiquer les droits du Québec, M. Gagnon a conclu que le système actuel va à l'encontre des aspirations les plus légitimes des Québécois.

Le député de Champlain a ajouté qu'un nom au référendum enlèverait au Québec tout pouvoir de négociation face à Ottawa. Selon lui, la question posée au référendum rencontrera les objectifs que tous les gouvernements précédents ont toujours poursuivis face au pouvoir central et les Québécois, peu importe leur allégeance politique, devront y répondre par un oui très majoritaire.

Sur la question du zonage agricole, M. Gagnon a fait remarquer que le projet de loi 90 vise à développer l'agriculture, à augmenter l'auto-suffisance en alimentation et protéger le territoire agricole de la spéculation.

M. Gagnon a ajouté que les agriculteurs n'avaient toujours reçu que des promesses électorales des gouvernements précédents, alors que "le Parti québécois, lui n'a pas craint d'agir une fois rendu au pouvoir".

Le député de Champlain a conclu en disant que la loi 90 fera l'orgueil du Parti québécois et des Québécois car, "pour la première fois, un gouvernement protège de façon définitive le territoire agricole québécois".

NOUVEL EXÉCUTIF

Lors de cette même assemblée générale, on a élu le nouvel exécutif du Parti québécois du comté d'Iberville. M. Jacques Lebel a été réélu à la présidence et M. Robert Charbonneau succède à M. Hubert Delfosse à la vice-présidence. M. Guy Trudeau et Mme Ghislaine Giguère occuperont de nouveau respectivement les postes de trésorier et de secrétaire.

Mme Hélène Laberge et MM. Jean Robert, Paul-Emile Guillemette et Antonin Duguay ont accepté de nouveau des postes de conseillers tandis que MM. Normand Boucher, Roger Pierre et Paul Cusseau se joindront à eux.



Inauguration du bureau municipal de Sainte-Rosalie

C'est la semaine dernière qu'avait lieu l'inauguration officielle des nouveaux locaux de la municipalité de Sainte-Rosalie. Le bureau municipal, situé sur la rue Marquette, a été béni par le curé de Sainte-Rosalie, l'abbé Denis Robitaille, en présence du maire et de la mairesse du village, M. et Mme Réjean Poulin.



Club Optimiste de Saint-Dominique

Le club Optimiste de Saint-Dominique remettait lors de sa soirée disco, des bons d'achat à deux jeunes gagnants pour leur participation à la vente de gâteaux Optimiste. De gauche à droite: les deux gagnants, MM. Daniel Bergeron et Jacques Paradis; M. Germain Bergeron, du Club Optimiste de Saint-Dominique.



LES COOPÉRANTS
assurance-vie
assurance générale

PLANIFIEZ VOTRE RETRAITE
dès maintenant et
différez vos impôts avec

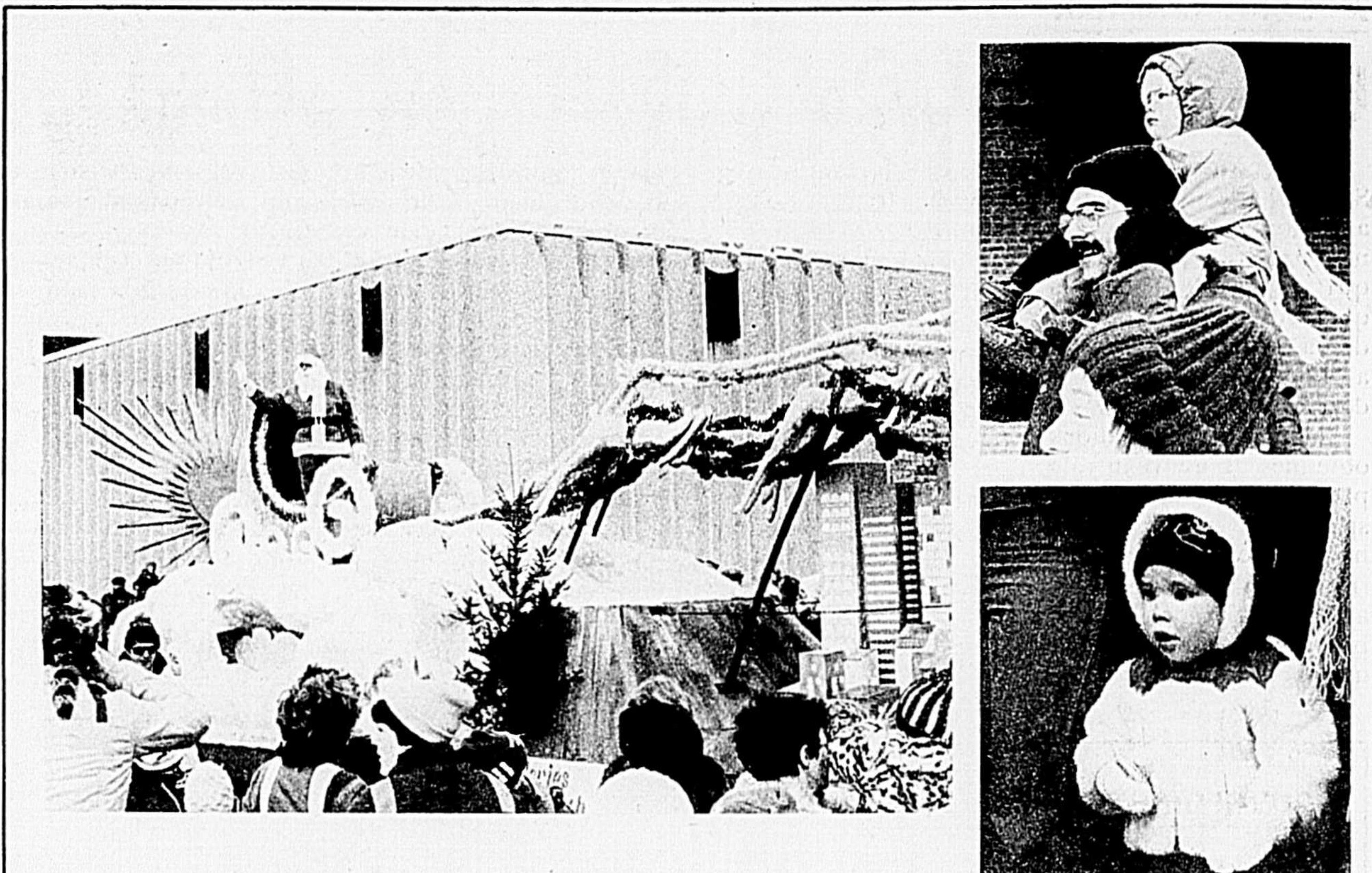
ÉFAC

- Un plan flexible
- un taux d'intérêt avantageux garanti pour 10 ans



RÉJEAN POULIN
35 rue Saint-Joseph
C.P. 225
Sainte-Rosalie
tél. 799-4362
773-7424

Pour plus d'informations
communiquez, avec
notre représentant



Quand la rue prend un air de fête!

Le défilé du Père Noël revêt à chaque année une importance pour les enfants. Cette année encore, il a traversé les tempêtes de l'Arctique afin de réjouir tous les petits, contents de son arrivée en terre maskoutaine. Le Père Noël n'était pas seul... Il était accompagné de la Fée des Étoiles, de bouffons et de lutins. Plusieurs corps de clairons étaient de la partie, faisant éclater des airs bien connus de tous!



Nouveau conseil à l'Afêas Saint-Simon

Le conseil de l'Afêas de Saint-Simon pour l'année 1978-1979 est composé de Carole Bélisle, trésorière; Thérèse Poulin, présidente; Victoire Beaudoin, secrétaire; Réginald Deslandes, aumônier; deuxième rangée: Georgette Cusson, conseillère en arts ménagers; Marielle Laliberté, conseillère en publicité et recrutement; Françoise Beaudoin, responsable à la commission rurale; Paulette Lacroix, responsable à la commission urbaine; Lise Laramée, conseillère en action sociale; Claire Bousquet, conseillère aux finances et à l'organisation et Madeleine Vermette, conseillère en action sociale.

JOYEUSES FÊTES À TOUS

3 SALLES CLIMATISÉES

À VOTRE DISPOSITION POUR
NOCE, SHOWERS ET RÉCEPTIONS

TOUS LES SAMEDIS SOIRS

À COMPTER DE 8 HEURES

DANSES — DISCO ET LUMIÈRES

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

AU DOMAINE DU RELAIS RÉVEILLON DE NOËL

REPAS ET DANSES \$6.00 par personne

24 DÉCEMBRE À 8 H. DU SOIR

HORAIRE:

DISCO
de 8h.p.m. à 6h. a.m.

Minuit: REPAS

1 heure

DANSES

avec orchestre
jusqu'à 5 heures a.m.

MENU

- Dinde farcie et tourtière
- gâteau roulé aux fraises
- café

3 salles pour ces organisations

Sortie 145, Route: 20

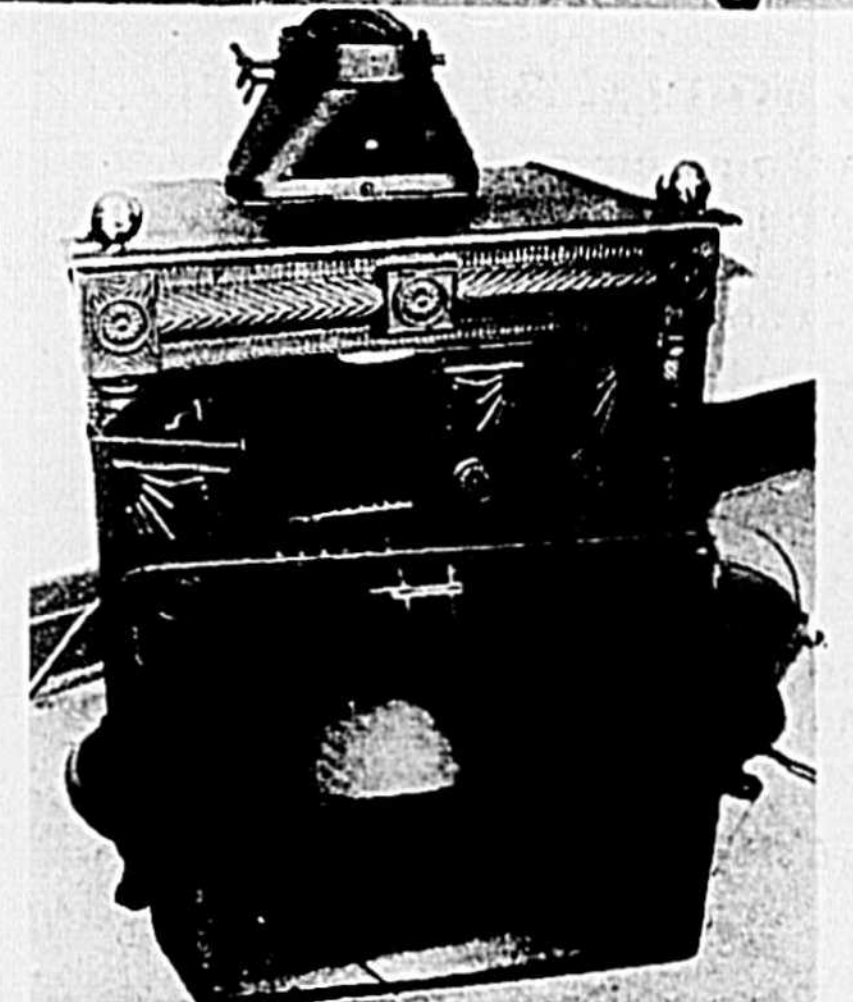
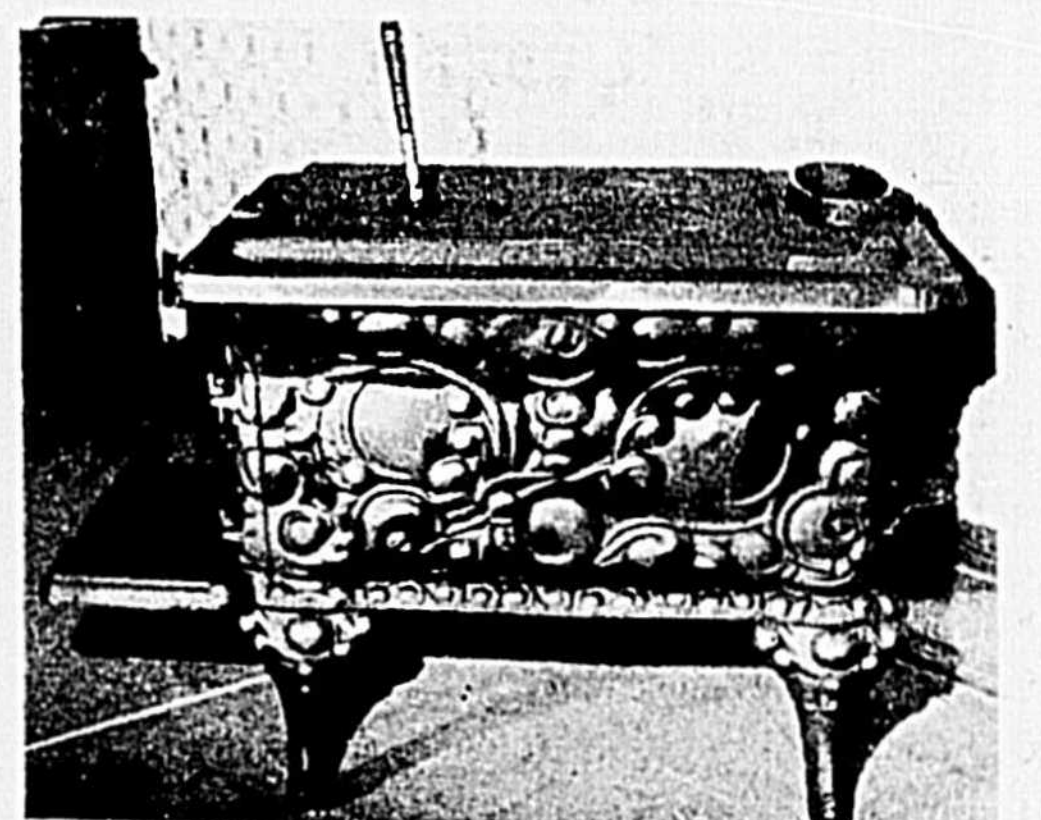
SAINT-LIBOIRE 793-2320

Réservez vos billets dès maintenant

DOMAINE DU RELAIS

VENEZ VÉRIFIER NOS PRIX COMPÉTITIFS

PROFITEZ DES SPÉCIAUX DE LA SEMAINE



CENTRE DU FOYER Saint-Hyacinthe Enr.

2605, rue Dessaulles (Voisin de H.R. Block)
Tél. 774-2481

nouvelles RÉGIONALES

A Saint-Charles:

Un nouveau rôle d'évaluation affiché depuis le 20 novembre

Les contribuables de Saint-Charles sont invités à prendre connaissance du nouveau rôle d'évaluation qui est affiché depuis quelques jours au bureau de la municipalité et ils auront jusqu'au 20 décembre pour ce faire.

Selon les informations obtenues, le nouveau rôle préparé par une firme spécialisée comporte des hausses généralisées assez importantes. Mais cet ajustement à la valeur des propriétés ne constitue qu'un des éléments ser-

vant à déterminer les revenus fonciers de la municipalité.

C'est d'ailleurs ce qu'a voulu démontrer le maire Bertrand Poulin en invitant les contribuables et en précisant que les informations ne seront pas données par téléphone pour conserver la confidentialité de l'évaluation foncière.

Selon lui, depuis plusieurs mois, les citoyens de St-Charles attendaient patiemment le nouveau rôle d'évaluation par

les Estimateurs Professionnels qui leurs ont rendu visite cet été. Ce nouveau rôle d'évaluation, fait selon des barèmes établis scientifiquement assurera à tous et à chacun l'égalité et la justice. Cependant, l'erreur est humaine et nous aimerions corriger, s'il y a lieu, avant d'accepter ou d'homologuer ce rôle. De toute façon la loi prévoit une période de révision et

les propriétaires sont en droit de vérifier au bureau de la municipalité pour s'assurer que l'évaluation de leur propriété est à leur satisfaction et ceci pendant trente jours, soit jusqu'au 20 décembre (le tout ayant été affiché légalement le 20 novembre).

Il est à prévoir que l'évaluation de chacun aura changée sensiblement et se sera rapprochée

de la valeur réelle, ce qui est à notre avis tout à fait normal, il est aussi à considérer que le taux de taxation sera révisé en conséquence de façon à couvrir que la partie nécessaire assurant un budget équilibré comme dans le passé.

Donc, l'invitation s'adresse à tous les propriétaires de St-Charles (Paroisse) pour la consultation du rôle d'évaluation et il faut comprendre que le

tout étant confidentiel, le secrétaire ne pourra donner que l'information concernant la propriété de chacun en particulier et que le tout se fera strictement en présence des intéressés au bureau de la Municipalité à 585 rue Prince, St-Charles sur Richelieu, aux heures régulières de bureau soit: Lundi de 14h. à 17 h. et de 19h. à 22h.; Mardi de 19h. à 22h.



Le Carrefour des citoyens de l'Avenir vous attend

L'hiver est long quand on le passe à la fenêtre... La base de plein air le Carrefour des citoyens de l'Avenir accueille tous ceux qui veulent partager les plaisirs de la neige. Familles, groupes de rencontre, gens de tous âges sont invités à venir séjourner une fin de semaine, à prix modique. On peut y pratiquer le ski de fond, se promener en raquette, apprendre à observer la nature et passer des soirées "à la québécoise": on peut aussi patiner et glisser... Les deux fins de semaines du début de février et de mars sont spécialement consacrées aux familles. Les enfants sont peut-être venus en classe-nature ici ou ailleurs: il faut venir vivre avec eux cette

merveilleuse expérience de prise de contact avec la nature.

Le Carrefour est situé à l'Avenir, à une quinzaine de milles au sud de Drummondville. Il domine les vallons et collines du début des Cantons de l'Est. La cuisine est excellente et les pavillons d'hébergement sont bien chauffés et munis de plusieurs salles de bains. L'équipement pour les activités est fourni ainsi que les services d'animations spécialisés et expérimentés pour tous les groupes d'âges et un service de garderie. Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer à (819) 394-2688.

Nouveaux conseillers pour les municipalités de S.-Denis

Au conseil du village de Saint-Denis, MM. Jérôme Dauphinais, Léo Rémy et Albert Bousquet furent élus par acclamation remplaçant MM. Michel Chapdelaine, Marien Deslauriers et Roland Archambeault.

Au conseil de la paroisse de Saint-Denis, MM.

Paul-Émile Millette a été réélu par acclamation. Jacques-Aimé Lajoie remplacera Hervé Leblanc (élu par acclamation) tandis qu'au poste de J.-Étienne Duhamel, Wildor Dauphinais a défait M. Chrétien par une majorité de 89 voix.

Souveraineté-association:

Le PQ-Verchères tient au programme

Réunis en assemblée générale, les membres du Parti québécois du comté de Verchères ont élu leur conseil exécutif sous le signe de la continuité et du renouveau. Et ce nouvel exécutif, ils l'ont mandaté pour qu'il défende l'intégrité du programme du parti et ce, jusqu'au prochain congrès de comté.

Le nouveau conseil exécutif devra défendre l'intégrité du programme du Parti québécois, notamment en ce qui a trait aux articles 1 et 2 du programme.

Selon ces articles, un gouvernement du Parti québécois devrait s'assurer de l'appui des Québécois par un référendum sur la souveraineté du Québec et engager les modalités d'association en certains domaines avec le gouvernement canadien, une fois cette volonté souverainiste exprimée.

Ce mandat confié à l'exécutif du Parti québécois du comté de Verchères devra être rempli jusqu'au prochain congrès de comté qui est l'instance décisionnelle pour ce qui touche le programme.

LE NOUVEAU CONSEIL EXÉCUTIF:

Les membres du conseil exécutif qui ont été élus sont: M. Robert Prévost, président; M. Réal Desranleau, vice-président; M. Gilles Paquette, trésorier; Christiane Rouleau, secrétaire et Dell Sénéchal, conseillère et organisatrice du comté.

Les conseillers élus sont MM. Claude Théberge, Michel Vandelaar, Fernand Fontaine et Louis Coulombe.

Le conseil exécutif nouvellement élu étant possiblement celui qui aura la campagne référendaire en main, la continuité dans l'action est de rigueur, selon le président Robert Prévost. Tout en remerciant membres et militants, le président du PQ-Verchères a déclaré que "c'est pour l'avenir du Québec que chacun des militants travaille et continue de travailler..."

M. Jean-Pierre Charbonneau, député de Verchères, a adressé une allocution aux militants et membres, dans laquelle il a présenté son concept de la souveraineté-association.

"Un nouvel Art de Vivre"

Conférence d'ouverture:

PRINCIPE DE VIE EN NOUS:
L'ESPRIT

1. Fonctionnement: rapport du conscient et subconscient
2. Loi de la Vie: abondance, santé, succès, paix, joie
3. Ennemi de la vie: doute (suspicion, défiance)
4. Ennemi de la vie: peur (Crainte, anxiété, timidité)
5. Ennemi de la vie: haine (ressentiment, envie, amertume)
6. Comment choisir: la maladie ou la santé
7. Comment choisir: l'échec ou le succès
8. Comment choisir: la pauvreté ou la richesse
9. Application: éducation
10. Application: relations familiales, sociales
11. Vers le Bonheur

"un nouvel Art de Vivre"

"Viens, ami, amie, près de moi, viens t'asseoir; calmement, ensemble, nous essaierons de voir si le bonheur est un cadeau que Dieu nous sert ou bien une habitude que l'on acquiert."

Si tu es si intelligent pourquoi n'es-tu pas heureux?

Pierre Clément

"Un nouvel Art de Vivre"

Série de douze conférences ne demandant aucun prérequis, si ce n'est celui d'aimer la Vie et de vouloir mieux la vivre.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES SUJET PROPOSÉS?

Vous êtes cordialement invités à une conférence d'ouverture qui sera donnée gratuitement à

L'AUBERGE DES SEIGNEURS DE SAINT-HYACINTHE,
mercredi 6 décembre à 19h30
Mme Madeleine Desfossez
(819) 477-2043



10 1/2%

OBLIGATIONS À CINQ ANS
INTÉRÊTS VERSÉS ANNUELLEMENT
MINIMUM \$1,000.

Compagnie de placements hypothécaires

MORGUARD DU CANADA

Obligations **10 1/2%** annuellement

Membre de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada
Inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

Renseignez-vous, appelez:

MARC GLADU

774-6273 - 774-4184

Beloeil: 467-7773

APPEL À FRAIS VIRÉS

1255, Girouard, Saint-Hyacinthe

MEAD & CIE LTÉE



MARC GLADU

EXAMEN D'ADMISSION AU COLLÈGE SAINT-MAURICE

Institution privée, reconnue d'intérêt public.

annonce que ses examens d'admission pour les filles de Secondaire I auront lieu

soit le 2 décembre 1978

région de Saint-Hilaire et Beloeil

soit le 9 décembre 1978

région de Saint-Hyacinthe

Les examens se tiendront de 9h.00 à midi et les frais seront de \$3.00

Le Collège Saint-Maurice offre un cours secondaire de cinq ans, conduisant aux programmes du cours collégial.

Pour informations: téléphone 773-7478

SPÉCIAL AVANT NOËL

Réduction **20%**

SUR TOUT ACHAT COMPTANT

(mises de côté acceptées)

en vigueur jusqu'au 11 décembre seulement

BIJOUTERIE ROYALE ENR.
JOAILLIERS
VOTRE FAISON DE PRESTIGE DEPUIS 30 ANS

1790, des Cascades Madeleine T. Joly, prop.
(angle Hôtel-Dieu)
tél.: 774-6300 Saint-Hyacinthe, Qué.

GAÉTAN PALARDY

Dépositaire Phillips

480 rue Martel (La Prov.) Tél.: 773-1944

ÉCONOMISEZ

\$150 à \$200

jusqu'à NOËL sur les télécouleurs en montre



VÉRIFIEZ NOS PRIX

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

30%
DE VOS FRAIS
DE CHAUFFAGE

grâce à notre nouvelle division D'ISOLATION

au centre de rénovation LAFERTÉ & LETENDRE INC.

POSSÉDEZ MAINTENANT

UNE MAISON PLUS

CHAUDE

EN HIVER ET PLUS

FRAICHE

EN ÉTÉ

Protégez la santé

de votre famille...

Demandez-nous pourquoi?



Grâce à notre camion, le travail effectué

— **PROPREMENT EN QUELQUES HEURES**

— **AVEC DE LA LAINE RÉSISTANT AU FEU (REDTOP)**

— **ESTIMATION GRATUITE**

ISOLATION
JACQUES LAFERTÉ ENR.

870, Principale, La Présentation

Téléphonez à: 796-3277

finance

EN BREF



Le docteur Diane Tremblay-Wurtele a le plaisir d'informer la population maskoutaine, de son arrivée à Saint-Hyacinthe comme omnipraticien.

Après avoir obtenu son doctorat en médecine à l'Université de Montréal, elle pratiqua la médecine générale dans la métropole où elle s'intéressa surtout à la médecine préventive tant chez les enfants que chez les adultes, ainsi qu'au traitement de l'obésité et autres problèmes nutritionnels.

Son bureau sera situé au 2780 rue Raymond, à Saint-Hyacinthe. Téléphone: 774-1951

NOMINATION



La Direction des IMMEUBLES BAS RICHELIEU (1978) LTÉE, Courtier en Immeubles, tient à aviser la population que Mme Lucy Jodoin, vient de se joindre à son équipe d'agents immobiliers de la région maskoutaine.

Mme Jodoin a suivi avec succès un cours de l'Association de l'Immeuble du Québec. Dernièrement, elle obtenait son permis d'agent immobilier du Service du Courtage Immobilier de la Province de Québec. Elle possède toutes les qualifications requises pour vous aider et vous conseiller dans le domaine immobilier, soit pour l'achat, la vente ou la location de propriétés.

Dans le cadre de OSE:

On veut créer des emplois communautaires

Une réunion d'information sur le programme expérimental de création d'emplois communautaires du gouvernement québécois devait se tenir le lundi 20 novembre. Le ministère des Communications ayant oublié d'informer les gens à l'avance, la réunion fut contremandée, faute de participants.

Heureusement, les responsables du programme pour la région sud de Montréal disposaient de documentation sur le sujet, ce qui a permis de faire le point sur les onze premiers mois d'opérations du Programme expérimental de création d'emplois communautaires.

Ce programme, administré en région pour en faciliter l'accès, vise à encourager la mise sur pied ou l'expansion d'entreprises économiques, à caractère collectif, qui ont besoin du coup de pouce d'une subvention pour créer des emplois permanents et durables.

Pour être admissibles, les projets soumis doivent entraîner la création d'emplois permanents et démontrer une probabilité d'autofinancement dans les deux années qui suivent la date de leur mise en oeuvre. Ils doivent également donner la préférence, au niveau de l'embauche, aux chômeurs chroniques et aux bénéficiaires de l'aide sociale aptes au travail.

PROJETS ACCEPTÉS

Dans les environs de Saint-Hyacinthe, cinq projets ont été acceptés, à ce jour. Ainsi, à Acton Vale, l'Atelier du Cuir Acton Inc. a pu profiter d'une subvention de \$50.000., ce qui a entraîné la création de 71 emplois.

Les activités de la compagnie consistent dans la fabrication de manteaux de cuir et dans la mise en marche du produit à l'aide de son propre réseau de distribution. La subvention permettait d'étendre le réseau de distribution, l'agrandissement de l'usine et la création d'emplois. De plus, le projet visait à impliquer les employés dans le succès de l'entreprise en leur reconnaissant une participation au profit de l'ordre de 25%.

Une autre entreprise d'Acton Vale a pu bénéficier d'une subvention de \$68.716, ce qui a permis la création de sept emplois. La compagnie Copeaux de bois Acton Ent. est une entreprise de coupe de bois et de transformation en copeaux destinés à agir comme agents réducteurs pour le ferro-silicium à des usines de la région.

Les promoteurs étaient des chômeurs qui avaient peu à investir mais qui possédaient un contrat leur garantissant la vente de copeaux. En plus de favoriser l'obtention d'un prêt bancaire, la subvention voulait permettre l'ac-

quisition de matériel roulant, de machinerie et de terre à bois. Chaque employé participe à la gestion et aux bénéfices.

BELOEIL

Le club coopératif de consommation de Beloeil s'est vu attribuer une subvention de \$41.000. Le projet, en plus de créer trois emplois, visait à doter la coopérative d'un comptoir de viandes. La subvention devait servir à l'achat d'équipements et au fond de roulement de l'entreprise.

Les membres associés de cette coopérative de consommation devaient être plus de 500 en 1979; en plus de payer une part sociale et une cotisation hebdomadaire, les membres donnent, chaque mois, quelques heures de leur temps à la coopérative.

Une subvention de \$30.000, créant cinq emplois, a été accordée à Publications Chant de mon pays. La principale activité de l'entreprise consiste à publier de la musique en feuille à partir d'une méthode originale et professionnelle de transcription musicale.

Les objectifs des promoteurs sont d'implanter solidement au Québec ce type d'industrie et de publier le patrimoine musical québécois et une grande partie du répertoire actuel. Un bloc d'actions émis en faveur des employés regroupés en association leur permet de participer à la gestion et aux bénéfices de l'entreprise.

Un autre projet a été accepté à Saint-Hilaire. Il s'agit des Ateliers de fibres et couleurs Inc., lequel projet a bénéficié d'une subvention de \$55.000. Ses promoteurs voulaient fonder un atelier d'art populaire dans le domaine des teintures végétales et du tissage, réaliser le premier jardin de plantes tinctoriales au Québec.

produire et vendre des vêtements et des tissus de facture artisanale.

Là aussi, les employés participent à la gestion et à la propriété de l'entreprise. Un comité conseil composé de spécialistes et d'agents du milieu doit assurer l'encadrement de gestion nécessaire.

Tous ces projets ont une dimension économique certaine. Les responsables du programme expérimental de création d'emplois communautaires insistent sur ce point: communautaire n'est pas synonyme de social ni d'éducatif. Les projets acceptés, contrairement aux projets d'initiative locale, doivent durer et créer des emplois permanents.

placements en OBLIGATIONS

avec rendement
défiant toute compétition

10%

1 AN et 2 ANS

3 ANS, 4 ANS, 5 ANS,
6 ANS, 7 ANS, 8 ANS,
9 ANS, 10 ANS

10 1/4%

INTÉRÊT SEMI-ANNUEL

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Valeurs de placement

1395, rue Girouard, St-Hyacinthe,
TÉL. BUR.: 774-5354

GÉRANT: GEORGES DESROSIERS

Représentants:

Julien Chicoine, Jean M. Phaneuf
Gilles Chartier, Yves Jetté
Jocelyne Chagnon

COURS DE MONTREAL

LES COTES A LA FERMETURE D'HIER

Valeurs	Ventes Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alcan	1000	11	11	11
Alcan	1000	11	11	11
Alcan	1000	11	11	11
Alcan	1000	11	11	11
Alcan	1000	11	11	11
Alcan	1000	11	11	11
Alcan	1000	11	11	11
Alcan	1000	11	11	11
Alcan	1000	11	11	11
Alcan	1000	11	11	11

FONDS MUTUELS

Valeurs	Ventes Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
AGF Group	500	117	16	16
Amor Group	500	117	16	16
Amor Group	500	117	16	16
Amor Group	500	117	16	16
Amor Group	500	117	16	16
Amor Group	500	117	16	16
Amor Group	500	117	16	16
Amor Group	500	117	16	16
Amor Group	500	117	16	16
Amor Group	500	117	16	16

Subventions de plus de \$500,000 à des municipalités de la région

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a rendu publique la liste des subventions statutaires de son ministère aux municipalités de 5.000 habitants et plus.

Près de \$64,5 millions ont été versés à cette fin à

subventions auparavant.

Dans la liste des municipalités bénéficiaires, l'on note: Beloeil (16.500 hab.), \$114.510.; Mont-Saint-Hilaire (8.000 hab.), \$55.520.; Saint-Hyacinthe (37.500 hab.), \$338.825. et Verdun (6.600 hab.), \$45.804.

156 municipalités du Québec pour le présent exercice financier.

Notons que grâce à la loi 45 qu'a fait adopter l'actuel gouvernement, 65 municipalités ayant une population variant entre 5.000 et 10.000 habitants bénéficient, à partir de cette année, de ces subventions statutaires.

En effet, seules les municipalités de 10.000 habitants et plus recevaient ces

773-3633
773-3649

CENTRE D'INFORMATIQUE SERVICA 2000

SYSTÈMES COMPTABLES MÉCANISÉS SUR ORDINATEUR

J.-C. Nicaise, dir. 1225 DES CASCADES, S. 105 ST-HYACINTHE, P.Q.

Dirigeants d'entreprises

La BFD peut-elle vous aider?

AFIN DE DISCUTER DE VOS BESOINS JEAN-GUY CARON sera au Bureau de la Corporation de

Promotion Industrielle
1555 rue Girouard, St-Hyacinthe

LE 30 NOVEMBRE 1978
ET
LE 7 DÉCEMBRE 1978

POUR RENDEZ-VOUS: (514) 773-4232
(819) 478-4951
(frais virés)

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
Place du parc,
228 rue Heriot,
Drummondville.

- Aide financière
- Consultation
- Formation en gestion
- Information

Nous avons 4 formules d'assurance-vie, laissez-moi vous les expliquer simplement!

- assurance-vie entière permanente avec valeurs de rachat
- assurance temporaire fixe pour des durées de 5 - 10 - 15 - 20 - 25 - 30 ou à l'âge de 60 et 65 ans
- assurance temporaire décroissante pour des durées de 5 - 10 - 15 - 20 - 25 - 30 ou à l'âge de 60 et 65 ans
- assurance spéciale pour conjoints \$25 000.00 comptant ou rente mensuelle

téléphonez à L'Entraide et demandez plus de renseignements à une de nos représentantes.

Agence Canado
1735 rue Girouard, Saint-Hyacinthe

(514) 774-6515

L'ENTRAIDE
assurance-vie
société de secours mutuels

AVEC LE COURRIER
C'EST
RAPIDE

LES ANNONCES CLASSÉES
773-6028

Richard Jean, c.a.

comptable agréé

2285 rue Girouard, Saint-Hyacinthe
tél. 774-0722

finance

EN BREF

A l'heure de la coopération



La critique est facile, surtout celle qui consiste à démolir. Plus rare est celle qui contribue à proposer du nouveau, à réaliser quelque chose de concret. À cet effet, j'apporte l'exemple suivant: depuis le début de la présente décennie, qui n'a pas pris à son crédit le blâme de la déshumanisation du travail, des services et même... de la vie: "Nous ne sommes que des numéros parmi tant d'autres..." Et ce refrain connaît encore des échos aujourd'hui.

Et pourtant, s'il y a un fait "humanisant" qui existe depuis toujours et qui survivra à la technocratie, c'est bien la coopération.

Qu'y a-t-il de plus humain que de coopérer?

La coopération est bien sûr une technique, mais elle est au service de la solidarité humaine.

Qu'elle soit d'ordres économique, social ou culturel, la coopération puise ses richesses directement des profondeurs de la nature humaine envisagée comme principe d'opération.

Parce qu'ils participent à un même but reconnu comme étant raisonnable, les coopérateurs sont des êtres à la fois intelligents, libres, volontaires et responsables.

Parce que je suis membre d'une Caisse populaire, donc d'une Coopérative d'épargne et de crédit, je dois répondre à cette description: un être intelligent, libre, volontaire et responsable.

Et amoindrir l'un ou l'autre de ces points, c'est faire entrave à l'oeuvre de la Coopération.

D'où l'importance, pour apprécier la vraie richesse de la coopération et en mesurer toute la portée, d'approfondir la valeur de la personne humaine qui en est l'agent.

Car ceux qui oeuvrent dans la coopération sont des personnes humaines qui participent à un même objectif reconnu comme raisonnable. Et cet objectif les rend à la fois responsables et solidaires: ce qui leur permet de communiquer entre eux et les invite à s'entraider.

Voilà le monde de la coopération, celui qu'offre le Mouvement Coopératif Desjardins à tous ceux qui veulent oeuvrer dans un milieu où l'humain tient la première place dans l'échelle de ses valeurs.

Au lieu de tomber dans le piège de la facilité en criant à qui veut bien l'entendre que le monde se "déshumanise", qu'on s'arrête un instant pour constater qu'il existe encore des organismes qui tiennent compte de la personne humaine et qui savent en reconnaître la prime importance.

La Caisse populaire est une Coopérative et appartient à ce groupe d'organismes qui opèrent avec l'humain, le principe-moteur de son existence et de sa raison d'être.

Vianney Thérèse
Directeur des Communications
La Caisse populaire de Saint-Hyacinthe

Les inspecteurs du MAQ ne font que de l'inspection!

Que les établissements alimentaires du Québec achètent ou non de l'espace publicitaire dans la revue de l'Association des inspecteurs en hygiène publique du Québec, cela ne modifiera en rien le comportement des inspecteurs du ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ).

C'est en ce sens que M. Claude Bergeron, directeur général de l'Inspection des aliments du MAQ s'adressait récemment aux exploitants de restaurants, d'hôtels, de cafétérias, d'épicerie et de boulangeries. Cet avis répond aux plaintes de plusieurs d'entre eux qui affirment que certains vendeurs de publicité insérée dans la revue de

l'Association des inspecteurs en hygiène publique du Québec leur aurait laissé entendre que leur participation pourrait influencer le comportement de l'inspecteur qui visite régulièrement leur établissement.

Il dénonce, donc la notion de privilège volontairement reliée par ces vendeurs à l'achat de réclames publicitaires au bénéfice de la revue de l'Association des inspecteurs en hygiène publique du Québec ou de tout autre organisme de même nature. Cette sollicitation exercée auprès des établissements alimentaires dure depuis près d'une année et la Direction générale de

l'inspection des aliments du MAQ a informé à différentes reprises l'Association et les établissements concernés de son rôle qui exclut, bien sûr, sa participation et celle de ses inspecteurs à ce genre d'activité.

Les inspecteurs du ministère de l'Agriculture du Québec, ont, en effet, pour unique mission d'appliquer les dispositions de la Loi sur les produits agricoles et les aliments quant à la surveillance et à l'application des conditions sanitaires dans les établissements qu'ils visitent et inspectent. Le ministère n'autorisera jamais qu'ils soient mêlés à une sollicitation de ce genre.



ON TROUVE
DE TOUT!
DANS
LES ANNONCES CLASSÉES
773-6028



VILLE DE
SAINT-HYACINTHE
APPEL D'OFFRE
PROJET 75-12

Egout domestique
Egout pluvial
Aqueduc
Ouverture de rue
Trattoir - Bordure
Pavage

RUES Choquette
RUES Beaudry
BOUL. Casavant

La Ville de Saint-Hyacinthe recevra des offres de prix pour les travaux suivants:

Egout sanitaire		
T.B.A. 12" cl IV	855 pieds linéaires	
T.B.A. 15" cl III	980 pieds linéaires	
T.B.A. 15" cl V	161 pieds linéaires	
T.B.A. 18" cl III	1900 pieds linéaires	
T.B.A. 18" cl IV	230 pieds linéaires	
T.B.A. 24" cl III	900 pieds linéaires	

Egout pluvial		
B.A. 24" cl III	178 pieds linéaires	
B.A. 36" cl III	605 pieds linéaires	
B.A. 36" cl V	105 pieds linéaires	
B.A. 42" cl III	700 pieds linéaires	
B.A. 48" cl III	300 pieds linéaires	
B.A. 60" cl III	240 pieds linéaires	

Aqueduc
Tuyau de fonte ductile 8" dia. cl II 1100 pi. lin.
Hypreson 20" dia. 2200 pi. lin.

Pavage
35,000 verges carrées

Le présent projet de développement est financé par le Ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en oeuvre avec la collaboration du Ministère de l'industrie et du commerce du Québec.

Les enveloppes de soumission devront parvenir au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, avant 16.00 heures le lundi 18 décembre 1978 et elles seront ouvertes le même jour, à la séance régulière du conseil tenue à 20.30 heures au même endroit en présence d'un représentant de la D.I.L.

Seules les soumissions présentées sur les documents préparés par les Services Techniques de la Ville de Saint-Hyacinthe seront acceptées.

Les entrepreneurs pourront se procurer les documents à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe au bureau du Directeur des Services Techniques, M. André Boucher, ing., 1420 Girouard entre 8.30 heures et 16.30 heures à compter du 29 novembre 1978, moyennant un dépôt remboursable, à ceux qui auront soumis leurs prix, de \$50.00 fait au nom de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Le soumissionnaire fournira avec sa soumission un chèque ou bon de soumission d'une compagnie d'assurance reconnue de 10% du montant de la soumission fait à l'ordre de la Ville de Saint-Hyacinthe, valide pour 90 jours et garantie transférable en bon d'exécution.

Le soumissionnaire pourra obtenir les documents de soumission sur présentation d'une copie de sa licence émise par la Régie des Entreprises en Construction du Québec dans les catégories 4071 et 4094.

Georges Darveau, ing.,
Directeur général

nouvelles MUNICIPALES

MM. Simon Cayouette, Jean-Claude Messier, Gaston Gagnon et Claude Lavallée ont été désignés comme membres de la Commission d'Urbanisme, lors de la séance du 20 novembre, au conseil municipal de Saint-Hyacinthe.

Ils viennent se joindre aux trois membres du conseil qui font partie de cette Commission, M. le maire Pierre-André Hamel, MM. les conseillers Gilles Girard et Claude Lussier. Ce dernier est remplacé à la Commission des Loisirs par M. Pierre-Paul Beauregard.

Sur proposition du conseiller Pierre-Paul Beauregard,

le conseil a adopté une résolution d'appui pour le maintien des options hygiène dentaire et techniques diététiques, au campus de Saint-Hyacinthe du Collège Bourchemin.

Le règlement 179 a été adopté, décrétant l'exécution de travaux d'égouts sanitaire et pluvial, aqueduc, ouverture de rues, pavages et installation d'éclairage et de signalisation, sur le boulevard Casavant, la rue Beaudry et l'avenue Choquette. Pour l'exécution de ces travaux, le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas \$1,382,500. Un emprunt à

long terme par obligation pour une période de vingt ans couvrira ce montant.

Dans les documents déposés, soulignons la lettre du ministère des Affaires municipales, avisant que le Conseil du Trésor accepte le délai de réalisation des travaux de la bibliothèque municipale, dans le cadre du programme PACEM.

A souligner également, la lettre de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe qui accepte la résolution du conseil quant à la demande de cession de l'école Saint-Dominique.



Créations Joli MAINTENANT OUVERT

VÊTEMENTS DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

1^{ère} qualité au **PRIX DU GROS**

**GRAND
SPÉCIAL**

Valeur \$200.

ENSEMBLES DE SKI
PEDIGREE

\$90.



PANTALONS POUR HOMMES
POLYESTER ET LAINE
1^{ÈRE} QUALITÉ

\$15

VESTES APRÈS-SKI
POUR DAMES
Valeur de \$80.

\$30

UNIFORMES
D'INFIRMIÈRES **\$20**

Nouvelles blouses
pour dames **\$12⁹⁵**

CHANDAILS
pour adolescentes **\$6⁹⁵**

JUPES
PANTALONS **\$9⁹⁵**

SARO **\$10**

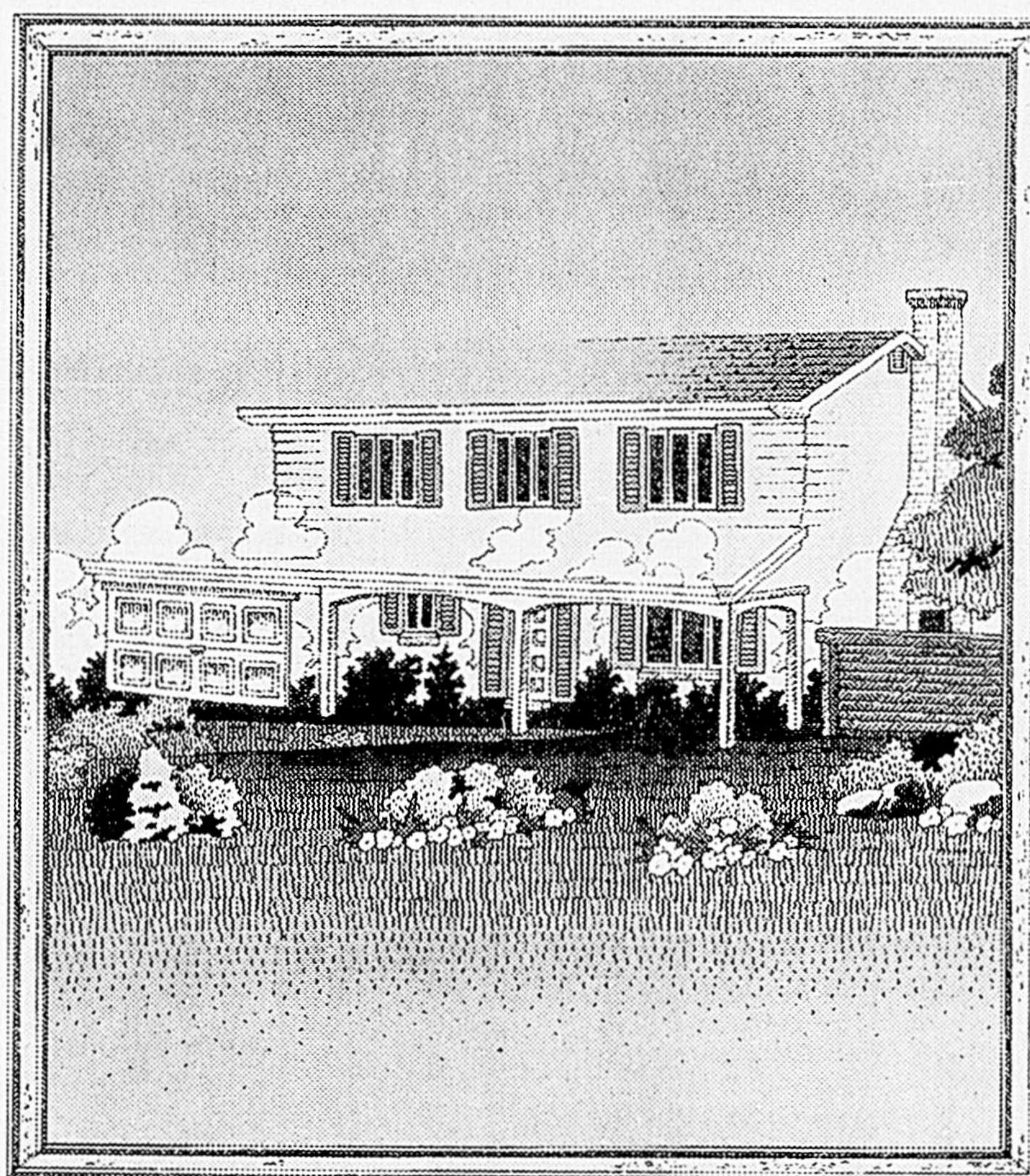
JEANS **\$14⁷⁵**

AU 2^{ème} ÉTAGE

Tél. 773-5058

540 BOUL. CASAVANT, SAINT-HYACINTHE

JE DÉCIDE D'ICI LE 31 DÉCEMBRE, J'EN PROFITE DÈS LE 1^{er} JANVIER.



L'ÉPARGNE-LOGEMENT DE LA CAISSE POPULAIRE.

« Les moyens d'économiser en vue d'acheter ou de faire construire sa maison sont nombreux. Comme j'étais admissible, j'ai choisi le meilleur outil-épargne: le « Régime Enregistré d'Épargne-Logement (REEL) » de ma Caisse populaire.

« L'Épargne-Logement de ma Caisse populaire me facilitera considérablement l'accumulation du capital nécessaire. Je peux déposer jusqu'à \$1,000 par année et ainsi accumuler un montant maximum de \$10,000 en capital, sans parler des intérêts avantageux. De plus, je profiterai d'une forte réduction de mes impôts.

« Avec l'Épargne-Logement de ma Caisse populaire je bâtirai plus rapidement mon chez-moi... sur une base solide et profitable. »

Ce tableau explicatif précise la diminution d'impôt que vous êtes en droit de réclamer si vous accumulez un montant maximum de \$1,000 à l'ÉPARGNE-LOGEMENT de la Caisse populaire.

Revenu annuel	Contribution à l'Épargne-revenu imposable	Nouveau revenu imposable	Diminution approximative d'impôt
\$ 9,000	\$1,000	\$ 8,000	\$364
\$12,000	\$1,000	\$11,000	\$412
\$15,000	\$1,000	\$14,000	\$421
\$18,000	\$1,000	\$17,000	\$455

* Émis et administré par Fiducie du Québec.



desjardins

LA CAISSE POPULAIRE

**C'est
profitable...**
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.

nouvelles RÉGIONALES

Le groupe Patapouf produira à Marieville et à St-Césaire

Saint-Césaire: Le troisième plus important manufacturier de vêtement sport au Canada. Les Créations Patapouf Inc. a décidé de s'établir dans la région montréalaise. Cette compagnie fabriquera ses produits de haute qualité à Marieville et à St-Césaire.

Cette nouvelle a été annoncée par le président et directeur général des Créations Patapouf Inc., M. Jean-Pierre Lareau, au cours d'une conférence de presse se déroulant à l'hôtel de ville de St-Césaire. Ce jeune administrateur québécois a noté que la décision d'établir deux unités de production dans la Montérégienne était d'abord la conséquence d'une analyse des avantages de cette région.

M. Lareau a poursuivi en déclarant que sa compagnie n'effectuait pas l'assemblage de ses vêtements auparavant. Elle utilisait des contracteurs répartis à travers le Québec. Diverses circonstances ont amené les administrateurs à reviser

cette politique et la compagnie a décidé au début de 1978 de créer ses propres unités de production pour réaliser entièrement une partie de ses produits.

La nouvelle politique des Créations Patapouf Inc. a nécessité l'analyse de différents sites possibles. M. Lareau a précisé que la Montérégienne a été retenue principalement pour quatre motifs. Il y avait d'abord la disponibilité de locaux industriels adéquats. Il faut noter aussi la présence d'une main-d'œuvre suffisante et qualifiée. Par ailleurs, M. Lareau a souligné la proximité de Montréal, puis la collaboration et l'accueil exceptionnel reçu des représentants de la région.

C'est ainsi qu'une première unité de production a été établie au 1299 de la rue Ste-Marie, à Marieville. Cette entreprise opère depuis le 5 septembre 1978, sous la raison sociale de l'Aiguille Ltée. D'autre part, une deuxième unité de production débutera ses opérations sur la rue Den-

icourt, à St-Césaire, le 3 janvier 1979.

L'Aiguille Ltée est spécialisée dans la confection de chemises sport de fantaisie pour homme, style "Mod". Trente femmes y travaillent actuellement dans un local loué de M. Laurent Poulin, sous la direction de Mme Yveline Sulmon. L'installation de cette nouvelle entreprise n'a nécessité que \$40.000 d'investissement mais les dirigeants prévoient un chiffre d'affaires de \$325.000 pour 1978-79. Il faut cependant remarquer que cette entreprise versera plus de \$225.000 en salaires, pendant sa première année d'opération.

Pour ce qui est de l'unité de St-Césaire, une demande de lettres patentes a été faite pour opérer sous la raison sociale de La Bobine Ltée. Elle fournira du travail à 56 femmes, dès le début de 1979, se spécialisant dans confection de robes, style "Boutique". L'installation de cette entreprise dans un local loué de la Société coopérative ag-

ricole Yamaska-Monnoir a nécessité un investissement de \$125.000 et les dirigeants prévoient un chiffre d'affaires de \$600.000 pour 1979. La Bobine Ltée versera pour la même année des salaires de quelque \$450.000 à ses employés dont le nombre devrait doubler pour 1980.

Il y a sans dire que le commissaire industriel de la Montérégienne, M. Guy Berthiaume, s'est réjoui de l'arrivée dans son territoire des deux unités de production des Créations Patapouf Inc. Il y voit la création de quelque 90 emplois, un investissement global de \$165.000, mais surtout le dynamisme d'une jeune firme entièrement québécoise qui s'est mérité en 1976, le prix d'excellence du prêt-à-porter. Ce prix, décerné par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec soulignait que les Créations Patapouf Inc. possédaient la meilleure livraison, la meilleure qualité et le meilleur design parmi les manufacturiers québécois de vêtements sport.

M. Berthiaume a expliqué que ce nouvel investissement était d'autant plus intéressant qu'il permettait à la Montérégienne d'occuper un créneau supplémentaire dans le marché des vêtements. L'Aiguille Ltée et La Bobine Ltée, selon lui, compléteront l'industrie du vêtement de la Montérégienne, tant par leurs produits que par leur procédé de fabrication et que par la clientèle qu'elles visent.

Selon MM. Hamel et Nadeau

Les Créations Patapouf sont un actif pour la Montérégienne

Saint-Césaire: L'inauguration de l'usine de l'Aiguille Ltée à Marieville et l'annonce de l'implantation de La Bobine Ltée à St-Césaire ont été perçues très favorablement par les maires de ces deux municipalités. La venue de ces entreprises contrôlées par les Créations Patapouf Inc. a été qualifiée comme l'addition d'un actif pour la Montérégienne.

M. Paul-Yvon Hamel, président de la Commission industrielle montréalaise et maire de Marieville, a tenu à souligner que les Créations Patapouf Inc., sous l'habile direction de jeunes administrateurs québécois, avait su faire sa place. Fondée en 1970, cette compagnie est le troisième manufacturier canadien de vêtements sport et la seule entreprise de cette importance à être financée et administrée par des québécois.

Le président de la CIM a ajouté qu'il ne peut que se réjouir de constater qu'un telle firme installe une unité de production, l'Aiguille Ltée, à Marieville. Il n'a pu que souhaiter aux dirigeants du groupe Patapouf tout le succès désiré, en précisant que le chiffre d'affaires actuel de ce groupe s'élevait à \$7.000.000 dépassera sûrement le \$10.000.000 d'ici peu.

Le maire de St-Césaire a également parlé d'actif pour qualifier l'arrivée des Créations Patapouf. Il a souligné le fait que ce groupe compte actuellement près de 125 em-

ployés et qu'il fournit du travail à une vingtaine de contracteurs du Québec, qui emploient plus de 500 personnes. M. Guy Nadeau a dit espérer que l'unité de production qui s'installe à St-Césaire, La Bobine Ltée, croîtra aussi rapidement que la maison-mère afin que les 56 emplois prévus pour janvier 1979 soient rapidement multipliés.

M. Nadeau a souligné les facteurs qui l'amenaient à croire que le groupe Patapouf deviendrait, dans un proche avenir, encore plus important. Il a d'abord noté la spécialisation réservée à chaque unité de production dans le but de maintenir une très haute qualité des produits, que ce soient les robes, les jupes, les tailleurs, les chemisiers, les chemises, les coupe-vents et vêtements "Mod". Il a aussi parlé de la vocation de Patapouf, soit la fabrication de vêtements pour les boutiques, à la fine pointe de la mode, le tout complété par une administration jeune, compétente, dynamique et agressive.

MM. Hamel et Nadeau corroboraient ainsi l'opinion émise par le commissaire industriel de la CIM qui déclarait que les Créations Patapouf Inc. signifiaient plus que la création d'emplois qu'un investissement. Pour les représentants de la CIM, l'établissement de cette firme sur leur territoire par ses deux filiales, l'Aiguille Ltée et La Bobine



Intérieur de l'usine "L'Aiguille" à Marieville



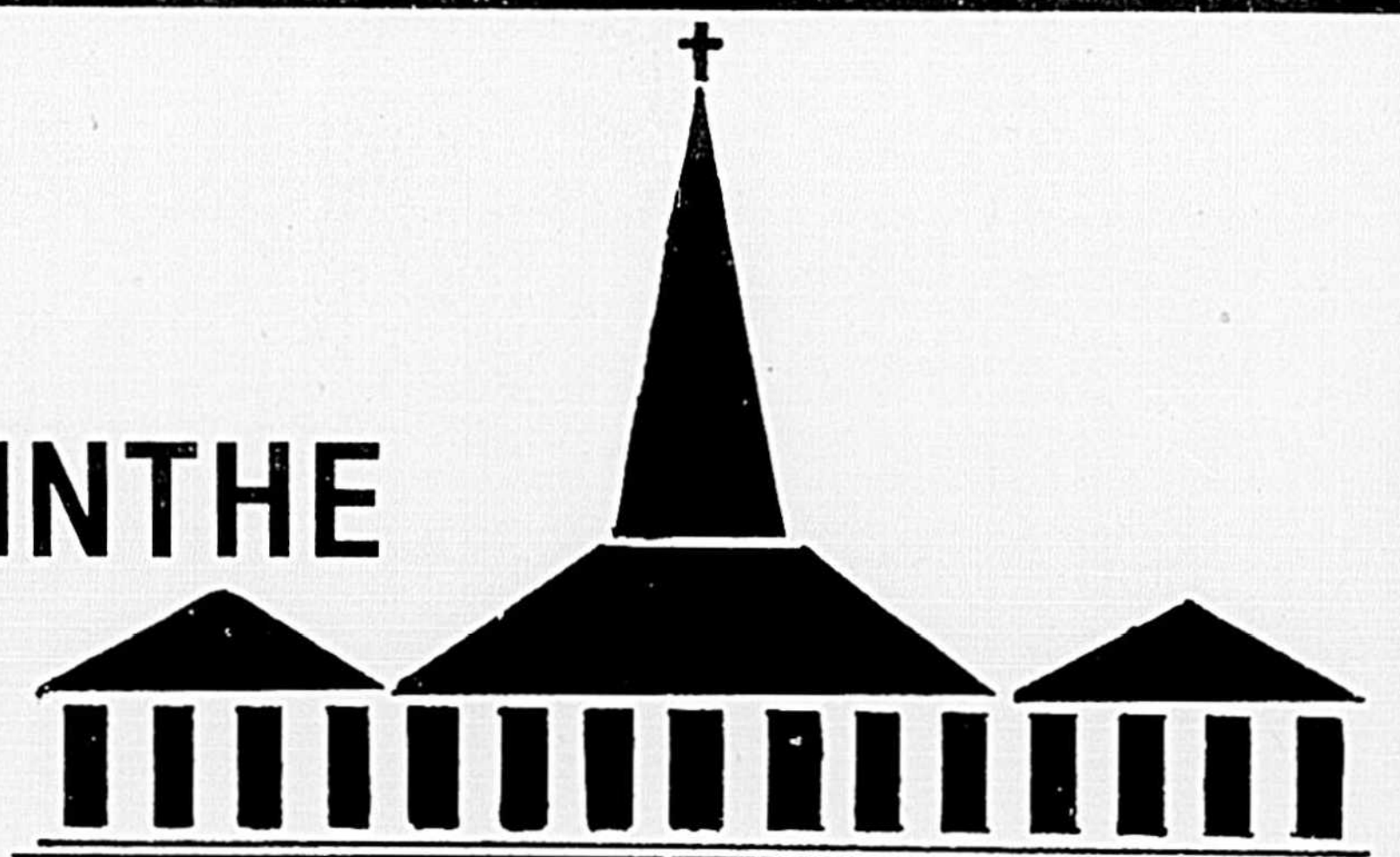
La coupe officielle du ruban à "l'aiguille ltée", dans l'ordre, M. Poulin, propriétaire de la bâtisse; Mme Yveline Sulmon, contremaîtresse; M. Denis Surprenant, contrôleur; M. Guy Berthiaume, commission industrielle; Mlle Pauline Mongeau, directrice des ventes et M. Gérard Goyette, délégué régional adjoint, ministère de l'Industrie et du Commerce.



L'usine "recyclée" de Marieville

ADMISSIONS AU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

INSTITUTION PRIVÉE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
(DÉCLARÉE D'INTÉRÊT PUBLIC)
EXTERNAT POUR GARÇONS



NOTRE PROJET ÉDUCATIF

NOTRE PROJET ÉDUCATIF EST CENTRE SUR

LA PERSONNE DE L'ÉLÈVE

Nous voulons aider chacun à s'épanouir, à grandir, à se développer selon ce qu'il est en germe aux points de vue AFFECTIF, INTELLECTUEL, SPIRITUEL, PHYSIQUE, SOCIAL.

Pour cela, nous voulons nous situer dans une pédagogie de CHEMINEMENT, c'est-à-dire favoriser le développement progressif de toute sa personne.

Les caractéristiques de cette pédagogie:

- INDIVIDUALISATION (régime de consultation)
- CREATIVITÉ (savoir s'exprimer)
- SINCÉRITÉ (savoir développer une pensée personnelle)
- AUTONOMIE (savoir se prendre en main)
- AUTO-EVALUATION (réviser son comportement, son évolution)

Notre projet éducatif a été établi conjointement avec des représentants des parents, des élèves, des enseignants et de la direction.

Structures de participation

- Un Conseil de l'Association des Parents
- Un Conseil Scolaire (parents, professeurs, directeurs)
- Un Comité de Pastorale (parents, professeurs, élèves)
- Des Comités de degrés (élèves et professeurs)

Le Séminaire offre un cours
de cinq ans selon
DEUX RYTHMES D'APPRENTISSAGE
(voies moyennes et enrichies)
et conduisant aux programmes
du cours collégial.

Pour informations: 1-773-4334

450 rue GIROUARD
SAINT-HYACINTHE

PASTORALE

UNE PASTORALE ACTUELLE

- un animateur par degré
- des rencontres
- des projets
- des engagements
- des célébrations
- un local attrayant

PÉDAGOGIE

UNE PÉDAGOGIE ACTIVE ET PERSONNALISÉE

- rythmes d'apprentissage (voies)
- consultation individuelle adaptée à chaque degré
- régime de tutorat
- périodes d'études
- services d'audio-visuel, de bibliothèque, d'orientation
- laboratoire de biologie, de chimie, de physique, de langues et de géographie
- auditorium
- équipements sportifs variés
- théâtre, musique, arts plastiques, dactylographie, etc.

VIE ÉTUDIANTE

UNE VIE ÉTUDIANTE DIVERSIFIÉE

- animateur à chaque degré
- activités dirigées, sportives et de degré
- activités organisées le midi et après la classe
- radio étudiante
- journal-maison
- coopérative étudiante
- service des sports
- service de cafétéria
- régime de vie disciplinée

ADMISSIONS

EN SECONDAIRE I

Examens d'admission
les samedis 2 et 9 décembre 1978

Les élèves ont autant de chance d'être admis s'ils passent leurs examens d'admission le 2 ou 9 décembre

De 10h30 à 11h30 les élèves pourront visiter le Séminaire, le tout sera suivi d'une collation à la cafétéria des élèves. La visite guidée se fera dans les locaux suivants: grande salle de récréation à 2 paliers, gymnase à deux plateaux, auditorium, grande chapelle, bibliothèque, audio-visuel, ateliers d'arts plastiques et de musique, laboratoires de biologie, chimie, physique, géographie et de langues.

Les examens auront lieu de 9h. à 13h.30
Les frais administratifs sont de \$5.

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année dernière (5e année) et le plus récent de l'année en cours

EN SECONDAIRE II, III, IV, V

communiquer au numéro 1-773-4334
avant le 1er février 1979

CAMP DE VACANCES (BOISJOLY)

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe possède un camp de vacances bien organisé et accrédité par l'Association des Camps du Québec. Les futurs élèves, qui le peuvent sont invités à faire un séjour pendant l'été dans le but de faciliter leur adaptation au Séminaire. Les élèves qui fréquentent déjà le Séminaire ont la même possibilité chaque été.

Camp Boisjoly
Racine
Co. Johnson - JOE 1Y0
Téléphone (514) 535-6837 (été)
Abbé Jules Leblanc, resp. 773-7696 (année)

spectacle

Du 1er au 15 décembre

André Bertounesque à la galerie Martin

André Bertounesque est né en France en 1937, et c'est à 18 ans qu'il émigre au Canada. Il peint depuis son jeune âge et son talent s'affirme de plus en plus. Maintenant dans la quarantaine, il a une façon très personnelle

de voir les choses et les gens.

Comme tous les latins, il a la parole facile et le geste large, il est d'autant plus aisé à aborder. Il sera présent au vernissage du premier décembre et le plaisir de le rencontrer

vaut à lui seul le déplacement.

L'accueil empressé des amateurs d'art de Montréal, Ottawa, Vancouver et New York consacre la valeur incontestable d'André Bertounesque, et l'acquisition d'une oeuvre

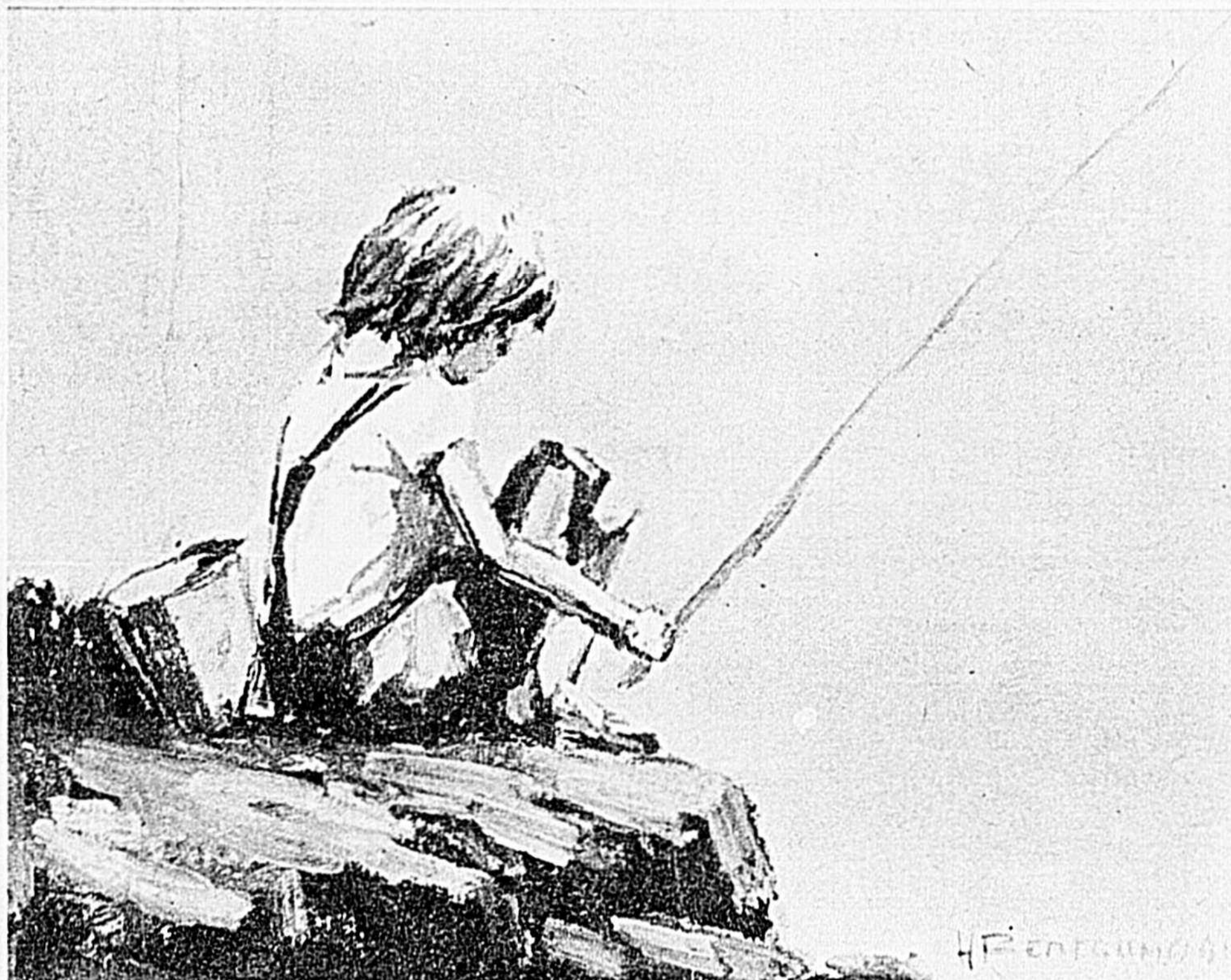
de cet artiste représente non seulement un plaisir renouvelé, mais aussi un investissement prometteur.

La technique de cet artiste est difficile à décrire puisqu'il joue avec la lumière en utilisant les fondus subtils pour encadrer ses sujets. Comme en musique, la mélodie tantôt joyeuse ou frivole est soulignée d'un accompagnement en sourdine, de même les sujets de Bertounesque ressortent avec d'autant plus de force que l'arrière plan tout en douceur permet à l'oeil de s'y attacher. On s'attarde, on rêve, il y a beaucoup de place pour l'imagination.

Cet artiste adore sûrement les enfants puisqu'il les prend volontiers comme modèles, ce qui ne l'empêche pas de s'intéresser à d'autres sujets qu'il rend avec autant de maîtrise. Une chose est commune cependant à tous ses tableaux, c'est qu'on y retrouve tantôt la poésie, tantôt l'humour mais toujours la fraîcheur.

L'exposition d'André Bertounesque qui débute le 1er décembre à la galerie d'Art Martin de Saint-Hyacinthe à 805 rue Teller se poursuivra jusqu'au 15 décembre. Les heures d'ouverture sont: du mercredi au dimanche inclusivement de 14 à 17 heures; le vendredi jusqu'à 22 heures; ou sur rendez-vous à 774-6764.

Parlez-en à vos amis et venez visiter cette exposition. Il sera très agréable aux propriétaires de vous connaître, ce qui leur permettra de vous placer sur la liste des "amis de la galerie", et de vous informer personnellement de ses activités.

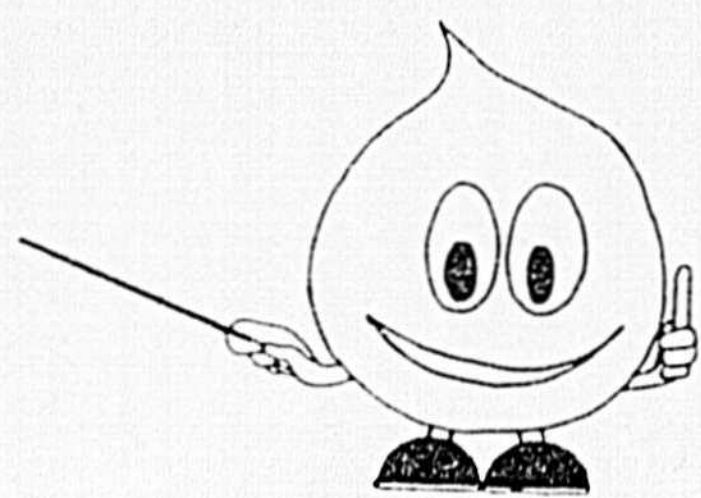


Un premier rendez-vous avec les Ménéstrels

Toujours sous la direction de Mme Géraldine T. Nadeau, les Ménéstrels présentent leur 16e spectacle annuel, le dimanche 3 décembre, à l'Institut de Technologie Agricole et Alimentaire, situé au 3230, de la rue Sicotte, à Saint-Hyacinthe. Les Ménéstrels sont heureuses de présenter leur spectacle qui s'avère des plus intéressants. Voici quelques titres des pièces au programme: "Mon vieux", "You light of my life", "Dieu", "La grosse noce", etc. Quelques pièces sont aussi agrémentées de chorégraphies. Les Ménéstrels chanteront encore cette année à guichet fermé. Les personnes désireuses d'assister au spectacle devront se procurer leurs billets sans tarder en composant 774-8681, 773-9289, 773-7012. Il reste quelques billets en circulation.

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU

La pollution
dans ma région,
ça me regarde!



BRASSERIE

• CUISINE OUVERTE
de 8h.a.m. à 8h.p.m.

réservation
pour groupes 773-1711

T.V. SUR ÉCRAN GÉANT

EN VEDETTE
jeudi, vendredi, samedi

Houle & Flibotte
23 nov. au 9 décembre

2425 boul. Casavant
Saint-Hyacinthe

**L'ANTIQUE
BAR SALON**

En vedette mercredi soir 29 novembre
BARBARA ARAYA
2 spectacles

Ouvert 7 jours par semaine
Heure d'ouverture: 11h. a.m. à 3h. a.m.
piano - bar et danse

ORGANISTE
du mercredi au dimanche inclusivement
de 9h.p.m. à 2h.a.m.

1415, Saint-Louis, Saint-Hyacinthe, Tél.: 773-5656



Cordiale bienvenue



Après Le Centre National des Arts à Ottawa

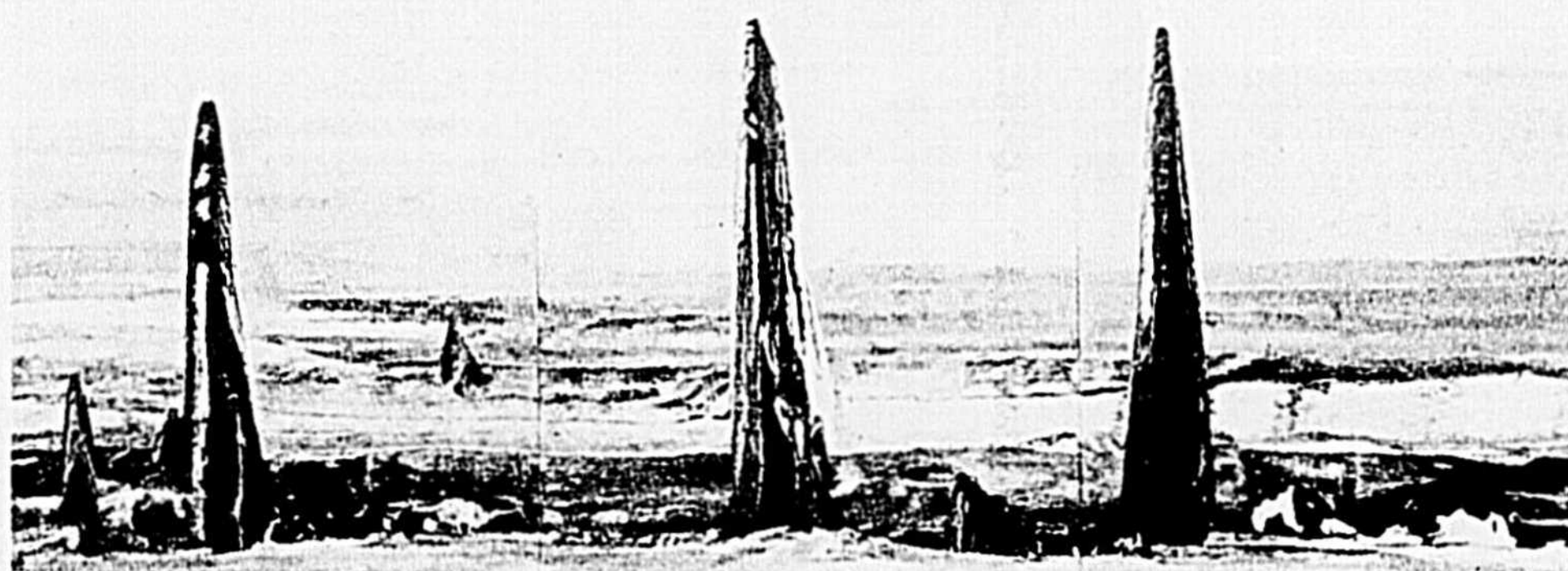
L'Hôpital Honoré-Mercier

PRÉSENTE

L'ARTISTE-PEINTRE CANADIEN
MONDIALEMENT CONNU



NISKA



DU 1^{er} AU 10 DÉCEMBRE
DANS LE HALL D'ENTRÉE DE L'HÔPITAL HONORÉ-MERCIER
Tous les jours, de 10 heures à 21 heures

Entrée gratuite



Visez plus haut



Quand vous achetez une Rabbit, vous achetez une Volkswagen... un nom qui a toujours été synonyme de fabrication de qualité et de "plus de valeur pour votre argent". La Rabbit offre un unique essieu indépendant à barre anti-roulis qui rend la conduite extrême-

ment confortable et un système d'injection de carburant qui assure une combustion remarquablement efficace. Ce sont des caractéristiques que l'on ne trouve pas dans les voitures qui lui ressemblent.

Ne vous contentez pas de moins



AUTOMOBILES F.M. Inc.

Concessionnaire autorisé - Volkswagen - Audi
Vente - Service - Pièce



335 BRUNETTE,

SAINT-HYACINTHE

TÉL.: 773-9643



spectacle

Défi Pacifique

Les faits d'une odyssée de très grande qualité!

Enfin! La plus grande aventure de navigation primitive entreprise par l'homme moderne enfin portée à l'écran et racontée sur scène telle que vécue par le cameraman québécois Gaston Collin.

9213 milles en radeau sur le Pacifique et 6 mois à la dérive de l'Amérique du Sud à l'Australie.

Les trois radeaux de l'expédition Las Balsas devaient traverser l'océan Pacifique de Guayaquil (Équateur) jusqu'à Ballina (Australie). Les radeaux parcoururent la distance de 9213 milles. La traversée dura 178 jours.

En mer, les radeaux étaient portés par les courants. Toutefois, chacun d'eux était muni d'une voile et d'un ensemble de planches en bois de manglier de deux mètres de longueur appelées "quar-as". Ces planches introduites entre les troncs ser-

vaient de gouvernail. En les maniant à volonté, l'équipage pouvait manoeuvrer plus efficacement, bien que forcé de suivre la direction des courants.

Les réserves de viande en conserve, de légumes et d'eau douce étaient limitées à 60 jours. L'équipage devait donc pêcher quotidiennement et le poisson devint l'aliment essentiel de la traversée.

Les populations de l'époque pré-colombienne auraient émigré de l'Amérique du Sud vers l'Australie, peuplant aussi les îles éparpillées le long de la route qu'a suivie Gaston Collin et son groupe.

Chaque radeau était constitué de neuf troncs d'arbres femelles de bois de balsa soigneusement sélectionnés.

Aucun fil de fer, clou ou métal n'entrait dans la construction des radeaux. Les troncs furent reliés par des chevilles de bois et les cordages furent tressés en

fibres de sisal.

Les trois radeaux mesuraient treize mètres de long par cinq mètres de large. Une mini-cabine de trois mètres de long par deux mètres de large et un mètre de haut pouvait accommoder trois personnes.

Les tarados, ces vers de mer, sont les ennemis les plus menaçants des navigateurs car, pénétrant dans les troncs alors qu'ils mesurent qu'un centimètre de long, ils y grandissent et en peu de temps, ils peuvent atteindre jusqu'à soixante centimètres.

Ce ciné-spectacle est un témoignage simple et humain de Gaston Collin. Ce film d'une grande beauté, est maintenant devenu un livre aux éditions Borel Express.

Le ciné-spectacle de Gaston Collin sera présenté à Saint-Hyacinthe à l'Auditorium du Séminaire, le 10 décembre à 20 heures.



Le calme après la tempête, sur un radeau, à 5.000 kms dans la mer du Pacifique, quelque part entre l'Amérique du sud et l'Australie.

Information-loisirs

"Ca se passe chez-nous"

Les Voltigeurs de Saint-Hyacinthe présentent un gymnethon du 27 novembre au 4 décembre. Cet événement s'adresse aux gymnastes qui font partie des Voltigeurs. L'activité a lieu aux endroits et heures de cours du groupe.

Les Olympiens Otterburn Park - Saint-Hyacinthe présentent une soirée bavaroise, le samedi 2 décembre, à 20 heures, au pavillon Cascades, 77590 rue des Cascades-est. Billets en vente chez Décoration Sicotte Engr., au coût de \$3,50. Bienvenue à tous!

Les Loisirs La

Cathédrale inc. présentent leur assemblée générale annuelle le dimanche 3 décembre, à 13 heures 30, à l'école Saint-Antoine, 250 rue Girouard. Cet événement s'adresse en particulier à la population du secteur Cathédrale. Il y aura lecture des rapports, élections, et dégustation de bières, vins, fromages.

*Soirée culturelle de l'âge d'or avec la Philharmonique, le mardi 5 décembre à 20 heures 15, à l'I.T.A.A., 3230 Sicotte. Soirée réservée aux membres des clubs de l'Age d'or de Saint-Hyacinthe et aux per-

sonnes âgées de 50 ans et plus. Billets en vente auprès de ces clubs, au Service des loisirs et au Centre culturel. Service supplémentaire de transport par autobus aller-retour.

*Information-loisirs invite tous les organisateurs d'activités à caractère public à faire part de leurs initiatives en écrivant ou téléphonant au Service des Loisirs de la ville de Saint-Hyacinthe, 370 Saint-Charles, Saint-Hyacinthe, J2T 1V2. Au téléphone: 774-9889. C'est un service gratuit!



À la dérive, quelque part au milieu de l'océan Pacifique, sur un radeau...

Commençant vendredi 1^{er} décembre 78

18 ANS
Adultes

VANESSA

L'initiation d'une femme aux fruits défendus de l'amour Oriental

Olivia Pascal
Eva Eden
Couleur

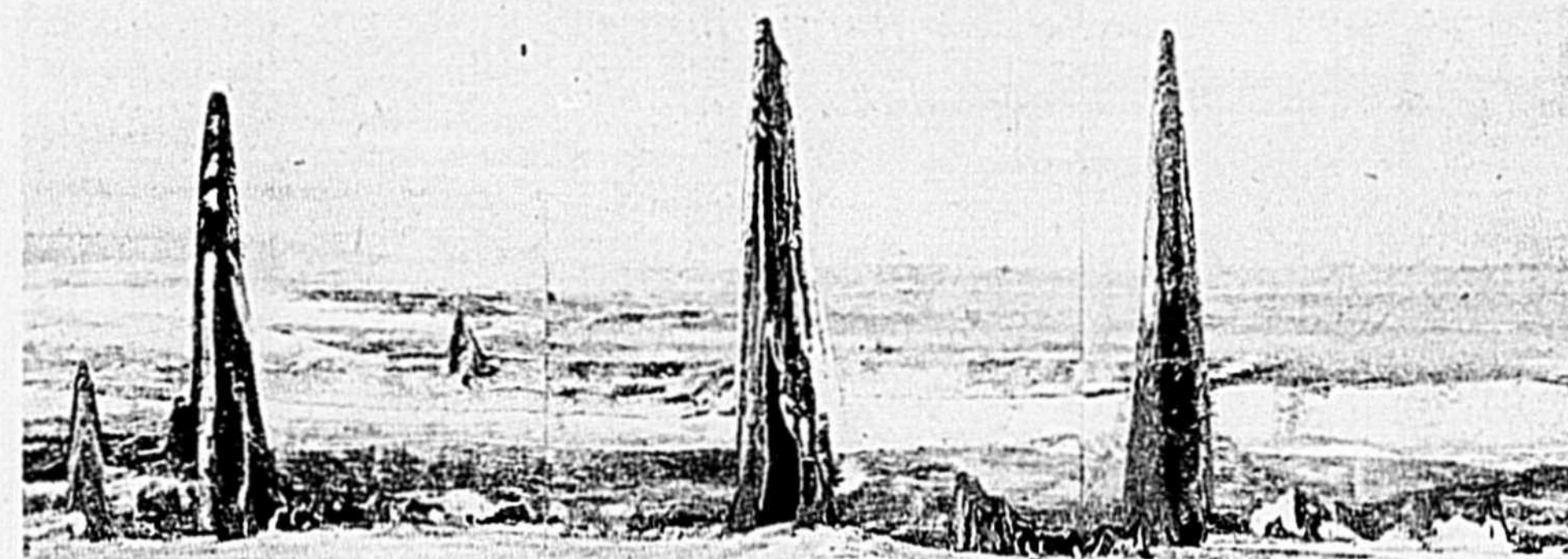
PLUS

les GRANDES CHALEURS

avec DARBY LLOYD RAINS
JENNIFER JORDAN Couleur

Horaires sur semaine 6h50 dern.spect.8h00
samedi et dimanche 12h55 2h05 5H05
dern. spect. 8h05

Un Cinema Uni
MASKA 774-4171
475 HOTEL DIEU ST HYACINTHE



Le peintre Niska expose à l'hôpital Honoré-Mercier

Après avoir exposé au musée des sciences naturelles à Ottawa du 25 octobre au 19 novembre, l'artiste-peintre Niska exposera ses plus récentes oeuvres dans le hall d'entrée de l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe du 1er au 10 décembre.

Lauréat de onze grands prix internationaux, incluant trois médailles d'or, l'artiste-peintre Niska de Mont-Tremblant offre une présentation moderne, abstraite de la nature et de la vie.

Créateur d'une technique maintenant mondialement connue, il fut invité au cours des récentes années à collaborer à plus de cent expositions présentées dans neuf différents pays. Des ambassadeurs des princes, voire un souverain ont patronné ses expositions.

À 38 ans, Niska a déjà exposé dans quelques-uns des endroits les plus prestigieux du monde dont le Grand Palais des

Champs-Élysées, le Musée d'Orsay au Portugal, le Musée d'Art Moderne de la ville de Paris, le Centre Artistique et Culturel Jules Rodin, de Naples, Italie, le musée d'Amiens, France, le musée de Picardie, le Palais des Beaux-Arts à Charleroi, Belgique, ainsi qu'au Centre National des Arts (octobre et novembre 1978), Ottawa, Canada.

On retrouve ses oeuvres dans des centaines de documents incluant un nombre considérable de pages couvertures en couleurs de publications internationales, des pages lui sont consacrées dans des dictionnaires, voire même une encyclopédie et régulièrement son oeuvre est associée aux plus grands noms de l'art et de l'histoire. Même un quotidien russe lui a consacré un texte des plus intéressants.

Fait peu banal, Niska vient de se voir décerner en Italie un premier prix 1977 pour l'originalité et la valeur de l'oeuvre. Il est

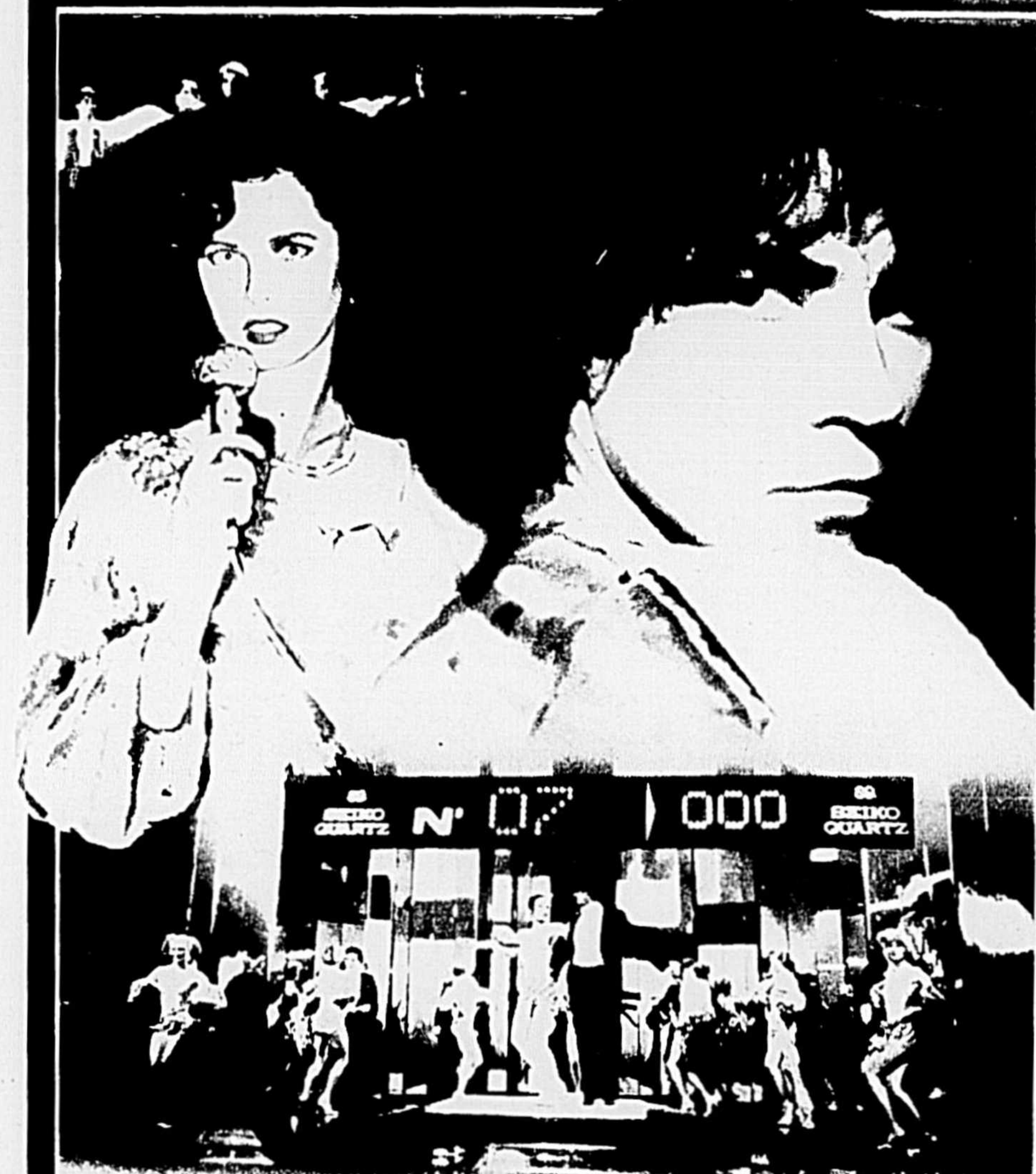
le seul Canadien à avoir été sélectionné pour faire partie de la tournée complète de l'exposition internationale la plus importante des vingt dernières années organisée par l'Académie Internationale Léonard de Vinci. L'exposition qui sera présentée dans une vingtaine des grandes capitales artistiques du monde s'intitule "Les Maîtres de l'art moderne" et est présentée en collaboration avec le Centre d'Études et d'Échange Internationaux de Rome.

Le réputé critique d'art, M. Guy Robert, fondateur et premier directeur d'un des musées les plus importants du Canada, soit le Musée d'Art Contemporain de Montréal, a écrit un livre illustré de 40 pages en couleurs à son sujet. Deux autres volumes sur cet illustre maître Canadien sont actuellement en préparation et devraient paraître sous peu.

POUR UNE 3^E SEMAINE

MESSIEURS, C'EST VOTRE TOUR!!
l'ère de l'homme objet est arrivée

14 ANS



LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE

Le plus grand concours du siècle
que seules les femmes pouvaient imaginer
DAYLE HADDON GERARD TYBALT FERNANDO REY
un film de JUST JAECKIN

26 FILM

A nous les petites anglaises

Horaires sur semaine 7h 00 A nous les petites anglaises
9h 15 Dernier amant romantique 1h 10h 58
Horaires de dimanche
Dernier amant romantique 1h 30 5h 28 9h 25
A nous les petites anglaises 3h 38 7h 10 1h 11h 08

LE PARIS
tél: 371-1003

A Beloeil

Exposition de Ronald Poirier

M. Ronald Poirier, professeur à la polyvalente Beloeil, en Arts appliqués, présente actuellement une exposition de peinture tridimensionnelle et ce jusqu'au 1er décembre, à la salle "Le petit Bedon", à la polyvalente Beloeil.

M. Poirier a fait ses études à l'école des Beaux-Arts.

Il a aussi participé à plusieurs expositions par le passé: en 1967, exposition de groupe à la Galerie de l'étable, musée des Beaux-Arts de Montréal; 1968, participant à un projet d'un jardin d'enfants sculptural aux Jeunes Musicales du Canada; 1970, exposition duo au Studio 23; 1971, exposition de groupe Le Laby-

rinthe; 1972, exposition de groupe aux Métiers d'Art du Québec; 1973, exposition de l'édition "De rêves et d'énervés doux" à la Bibliothèque Nationale du Québec à Sherbrooke, Maniwaki et Québec, en France, à Grenoble et plusieurs autres villes dont Paris; 1974, exposition solo à la Bibliothèque Nationale; 1976, exposition solo à la Caisse populaire Christ-Roi, Joliette.

Tous les amateurs de peinture sont invités à aller faire un tour du côté de la polyvalente Beloeil afin de voir et d'apprécier les oeuvres de M. Ronald Poirier.

"Es-tu prêt?"

À tous les dimanches à 17 heures, l'émission "Es-tu prêt?" passe à l'antenne de télé 7, Sherbrooke.

Pour être prêt à la rencontre de Dieu, suffit-il d'appartenir à une religion, à une église? Est-ce que la bible révèle que toutes les religions sont valables? Jésus est-il venu annoncer une religion avec des traditions ou une relation réelle avec Dieu? Ces questions pourront trouver réponses lors de l'émission "Es-tu prêt?"

Pour de plus amples renseignements, on peut contacter Richard Houle à 774-1603.

spectacle

L'Intermuse

Des mots et des images au service de la musique

L'Association des musiciens éducateurs de la région des Cantons de l'Est, invite tous ses membres ainsi que tous ceux que la musique intéresse, à une soirée d'Intermuse, à une "fête sur la montagne". L'Association qui regroupe les régions de Saint-Hyacinthe, Granby, Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville, présentera cette soirée le mardi 5 décembre, à l'école Bois-Joli, à Saint-Hyacinthe.

CE QU'EST INTERMUSE...

Au Cégep de Saint-Hyacinthe

"La bottine souriante"

La régie des spectacles présente, dans le cadre d'une "Sauterie Kébécquoise", le groupe "La bottine souriante", à la cafétéria du cégep de Saint-Hyacinthe le vendredi 1er décembre à 19 heures 30.

"La bottine souriante", nom farfelu que portent bien les cinq membres qui composent le groupe. Nom de groupe mais aussi et surtout un nom exprimant un des états d'esprit qui transpire de la musique traditionnelle d'ici, c'est-à-dire la fête, la joie, la danse. D'où l'expression

Cette "fête sur la montagne" a été écrite d'après les Phantasiestücke, opus 12, de Robert Schumann. L'idée de présenter cette formule d'initiation à la musique est venue de discussions entre le pianiste québécois André Sébastien Savoie, un interprète qui se fait un devoir de visualiser la musique qu'il joue, et Andrée Champagne qui a trouvé les mots pour préciser les images.

En fait, l'Intermuse, par ses textes et ses chansons, facilite l'écoute d'œuvres autrement plus ardues

d'accès.

Pour plusieurs, jeunes et moins jeunes, la musique classique n'est qu'un assemblage de sons. Ce n'est qu'avec difficulté qu'on l'écoute si elle n'est pas rattachée à des images ou à des paroles.

Voici de quelle façon Andrée Champagne définit Intermuse: "La musique se fait comprendre par la voix du théâtre... le théâtre vibre aux rythmes du concert... le ballet chante sa chorégraphie... les images sont esquissées sur l'écran de l'imagination, c'est de l'In-

termuse. L'Intermuse, c'est peut-être aussi une nouvelle forme d'art".

De plus, un document pédagogique a été préparé par Mme Louise Cloutier, professeur et musicologue diplômée de la Sorbonne. Il comprend des guides quant aux applications de l'Intermuse dans l'enseignement des disciplines suivantes: français (langue maternelle), français (langue seconde), expression corporelle (mime), arts plastiques et musique, bien entendu. "Fête sur la montagne" est destinée aux élèves du premier

fougue et de vitalité.

Issus de ce riche tissu social, les membres de la Bottine se sont donnés comme fonction de diffuser les chansons et les airs folkloriques de la région De Lanaudière. Parallèlement à cette mission, la Bottine travaille aussi à composer des chansons qui sont en continuité avec la musique traditionnelle. De même le groupe se plaît aussi à interpréter des airs irlandais.

La formation de la Bottine Souriante remonte à l'été 1976, mais après un an de transformations et d'ajustements chez le Grand Cordonnier de la région, le groupe tel qu'il existe aujourd'hui, est né en mai 1977 entre deux vieilles granges lors d'une rencontre d'amis musiciens. Avec un enthousiasme débordant, ils se mettent au travail et bâtissent un solide répertoire de chansons et de reels puisés en majeure partie dans leur région. À peine sept (7) mois plus tard, en janvier 1978, La Bottine Souriante entre en studio pour y accoucher de son premier microsillon, sur étiquette Tamanoir, intitulé "Y a ben du changement". Le disque lancé en avril 1978 est aussitôt très bien accueilli par le public car on y retrouve cette même vitalité que sur scène. Depuis la parution du disque, La Bottine Souriante n'a cessé de gambader d'un endroit à l'autre pour faire sourire, chanter et giguer tous ceux qui ont le cœur en fête et le corps grouillant.

Des billets sont maintenant en vente à la coop du Cégep, ainsi que chez Acton variétés. Ils seront aussi disponibles à la porte d'entrée au prix de \$2.

Bienvenue à tous!



afin de pouvoir discuter de l'application possible de ce projet dans les écoles de la région. L'entrée est gratuite pour les membres en règle

de l'Association. Le prix d'entrée est de \$4.50 pour les non-membres et de \$2.50 pour les étudiants. Bienvenue à toutes les personnes intéressées!

Une maison d'édition à Saint-Hyacinthe

Enfin, après plusieurs années d'attente, une maison d'Éditions vient de voir le jour à Saint-Hyacinthe.

Issues du milieu même des écrivains maskoutains, qui, d'année en année voient leurs manuscrits refusés par les éditeurs de la métropole pour des raisons purement commerciales, les Éditions Arte Kébec se veulent d'abord et avant tout un banc d'essai pour les auteurs de la région, de même qu'un service à la population maskoutaine.

Il s'agit donc, bien entendu, d'une maison d'Éditions à vocation régionale, voulant offrir à tous les genres littéraires, issus du milieu maskoutain, l'occasion de s'exprimer dans le milieu même qui a fait naître cette expression...

En bref, les Éditions Arte Kébec veulent faire mentir l'adage populaire qui dit que "Nul n'est prophète en son pays", en

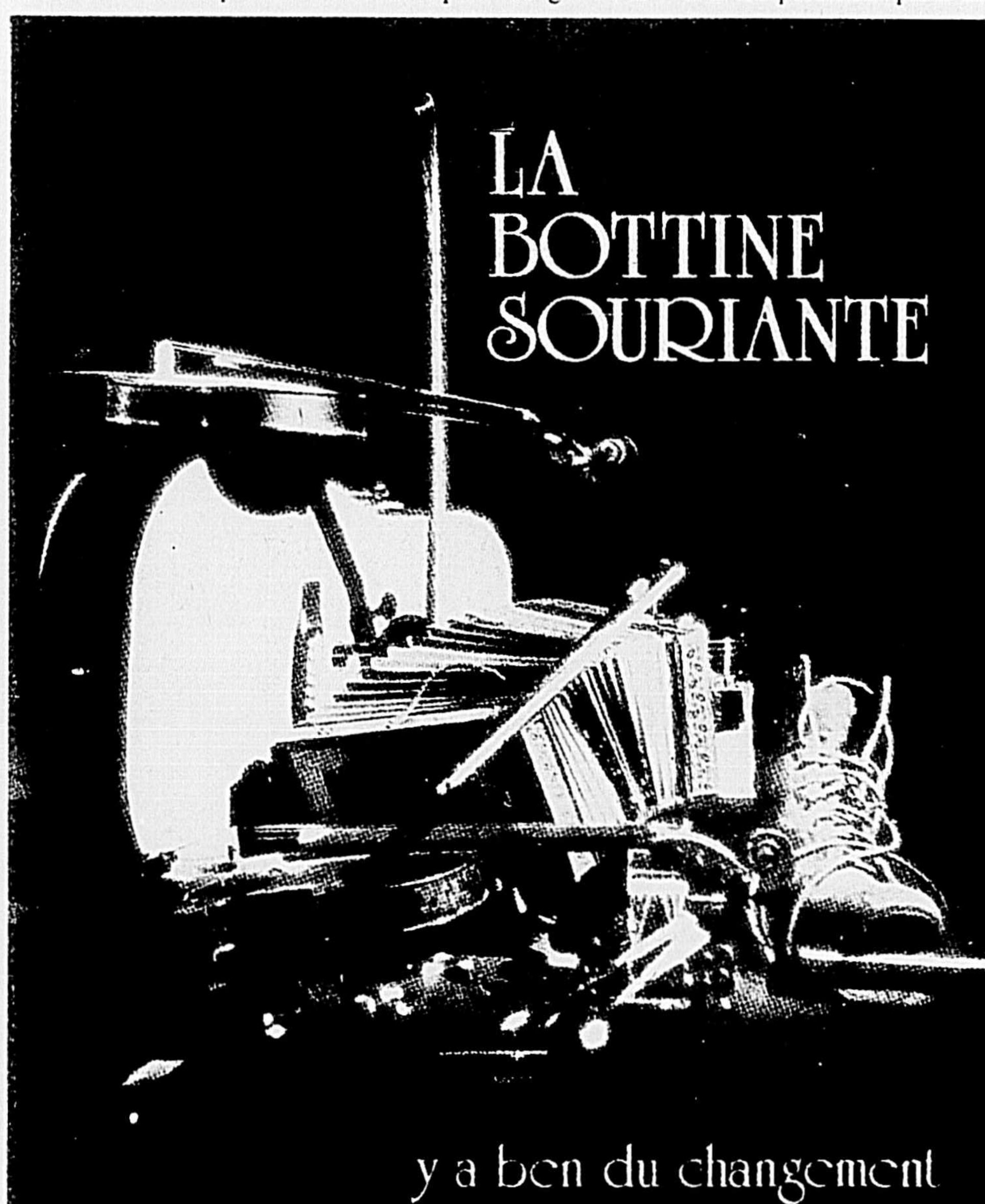
faisant de nos poètes Les Prophètes de notre réalité littéraire.

Pour cette raison, la mise en vente des œuvres publiées par les Éditions Arte Kébec se fera principalement chez nous, dans le milieu maskoutain, sous forme de souscription aux écrits en voie de publication.

Déjà, une première souscription est en cours, laquelle devrait permettre aux Éditions Arte Kébec d'offrir pour la mi-décembre aux amateurs de poésie de la région, l'œuvre inédit et depuis fort longtemps attendu, du poète maskoutain Yvon Toutant: "Le Mal' Chair".

Toute personne désirant souscrire à cette première publication, peut dès maintenant communiquer avec les dirigeants des Éditions Arte Kébec à l'adresse suivante: Arte Kébec, c.p. 604, Saint-Hyacinthe, Tél.: 774-8505.

Le premier recueil de poésie ne coûtera que \$5.



NOUVELLE ADMINISTRATION

VENEZ CHANTER ET DANSER
VOS AIRS PRÉFÉRÉS AVEC

HUGUETTE BASTIEN

TOUS LES JEUDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS
de 9h.p.m. à 2h.a.m.

Le Chateau
Marievalle

100 Ruisseau Saint-Louis

- RESTAURANT
- BAR SALON

Confiez vos soucis de réunions
et réceptions au nouveau gérant:
ANDRÉ BASTIEN

466-4361

LA SONNÉE

PS-T1
Table tournante "semi-automatique"

S.S. 950
Enceintes acoustiques
2 voies: Haut-parleurs de 10 po.
pour les basses et de 2 po. pour les hautes notes.

STR-V2
Récepteur stéréo
25 watts

VICTOR
MARTIN L.TÉE

MARCHAND DE MUSIQUE
PIANOS, ORGUES, DISQUES

**438 Saint-Simon,
Saint-Hyacinthe Tél. 774-8578**

TIRAGE TV COULEUR KV1512 FIN DÉCEMBRE

COUPON TIRAGE

NOM.....

ADRESSE.....

TÉL.....

APPORTEZ CE COUPON AU MAGASIN
TIRAGE TV COULEUR KV1512 FIN DÉCEMBRE

MARCHÉ D'ENTREPÔT



POURQUOI, c'est bon marché?

PARCE QUE,
VOUS PROFITEZ ►

- DES ESCOMPTES DU MANUFACTURIER
- DES PRODUITS DISCONTINUES
- DES BALANCES D'INVENTAIRE
- DES ACHATS MASSIFS • SERVICE RESTREINT

Café maxwell house instantané bocal de 10 oz 4.89 EPARGNEZ: 1.05	Jus bright, de tomates catégorie de fantaisie bte de 19 oz .25 EPARGNEZ: .12	Gâteaux vachon variés bte de 6 .99 EPARGNEZ: .28
Biscuits lido "goglu" paq. de 28 oz .89 EPARGNEZ: .32	PAPIER DE TOILETTE CASHMERE BLANC PAQUET DE QUATRE ROULEAUX .79 EPARGNEZ: .20	Mouchoir facelle royale, de papier blanc, jaune, rose bte de 100 .49 EPARGNEZ: .20
Mincemeat maple leaf bte de 28 oz 1.59 EPARGNEZ: .30	Pâtes alimentaires, catelli variées bte de 500g .47 EPARGNEZ: .05	Poires aylmer bartlett, catégorie de choix bte de 19 oz .65 EPARGNEZ: .08
Fixatif lady patricia, pour cheveux extra ferme, doux bte de 10 oz .99 EPARGNEZ: .55	Sel à glace sifto sac de 10 kg 1.15 NOUVEAU PRODUIT	Boisson bessey à saveur de fruits nectar, pomme, orange, raisin cont. de 64 oz liq. .69 EPARGNEZ: .13
Rôti de porc frais, portion du paleron "picnic" la livre .98 EPARGNEZ: .37 lb	Rôti de porc frais portion du soc la livre 1.18 EPARGNEZ: .27 lb	Jarret court de porc produit décongelé la livre .59 EPARGNEZ: .16 lb
Saucisse royal de porc et boeuf produit décongelé, la livre 1.08 EPARGNEZ: .11	Jambon fumé maple leaf désossé, portion du soc la livre 2.09 EPARGNEZ: .80 lb	Bacon maple leaf à déjeuner, sans couenne paq. de 16 oz 1.59 EPARGNEZ: .10 lb
Laitue pommée "iceberg" de californie no. 1 grosueur 24 .48 EPARGNEZ: .21	Carottes fraîches du québec no. 1 cello de 5 lb .48 EPARGNEZ: .31	Oranges juteuses de floride grosueur 125 la douzaine .88 EPARGNEZ: .51

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Prix en vigueur jusqu'au samedi le 2 décembre 1978.

Aux Vraies Aubaines
2235 BOUL. CASAVANT SAINT-HYACINTHE

spectacle

Le théâtre de la Dame de Coeur

Beaucoup d'atouts dans un seul jeu!

Marielle Raïche-Lefebvre

Le théâtre de la Dame de Coeur dont les pénates sont au Manoir d'Upton depuis l'été dernier, n'avait pas si tôt terminé la saison estivale que déjà, plusieurs autres projets mûrissaient pour l'avenir.

Très heureux du succès remporté l'été dernier, les comédiens de la Dame de Coeur entendent poursuivre le travail de recherche déjà amorcé qui leur permettra de toujours mieux servir la population de ce secteur.

Dès le 1er février, le théâtre de la Dame de Coeur présentera une fable québécoise aux enfants qui fréquentent les écoles primaires de la région. Cette création du groupe s'intitule "On a oublié pourquoi la lune". Ce spectacle pour enfants pourra fort bien être présenté dans le cadre de festivités scolaires, carnivals ou autres. De plus, jusqu'au mois d'avril, la Manoir d'Upton prendra l'allure d'un mini centre culturel. On y offrira le programme classique d'activités que l'on retrouve un peu partout dans les différents centres culturels de la région tant et aussi longtemps que les gens n'auront pas exprimé leurs besoins en matière de loisir. Des locaux seront disponibles pour les organismes qui en feront la demande.

Une autre activité, susceptible de rejoindre les goûts de plusieurs, s'ajoutera aux nombreux projets de la Dame de Coeur. La vente de ce projet est déjà commencée et bat son plein présentement. Il s'agit d'une journée d'animation culturelle offerte aux étudiants de niveau primaire, secondaire, cégep, université et à d'autres associations qui en feront la demande. Cette journée, ouverte aux gens de tous les âges,

donnera un bon aperçu pratique du théâtre.

À partir d'un thème et à travers une série de jeux, les participants sont initiés aux techniques de la création théâtrale. Cette journée d'animation culturelle peut se dérouler au Manoir ou à tout autre endroit choisi par les participants.

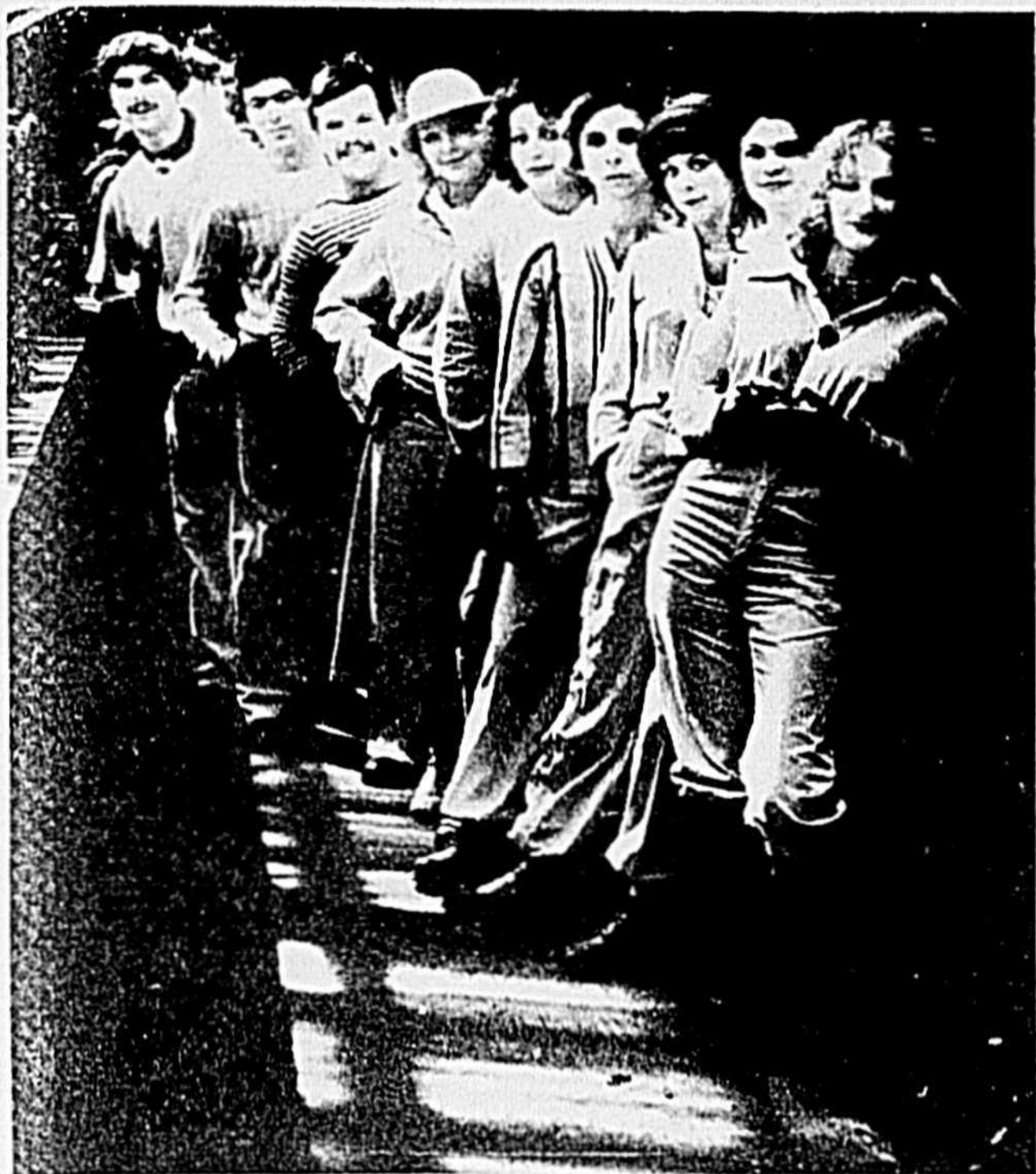
Enfin, à compter de janvier, des bâtisses adjacentes au Manoir ayant été aménagées, pourront accueillir des groupes d'environ 45 personnes qui désirent soit se rencontrer pour un stage en pastorale, pour une fin de semaine de plein air ou pour tous ceux qui veulent simplement se retirer et prendre le temps de s'arrêter.

Ceux qui profiteront des services de cette auberge pourront aussi marier facilement deux activités à un prix minimum. En effet, on trouvera sur les lieux une patinoire. On pourra aussi y faire de la raquette et du ski de fond.

Et les projets de la Dame de Coeur ne s'arrêtent pas là puisque déjà, on travaille à l'élaboration du spectacle de l'été prochain. Vers la mi-août, un autre projet fort original verra le jour: la Dame de Coeur présentera un spectacle de marionnettes géantes sur l'eau... et les problèmes techniques inhérents à une production de ce genre ont déjà été résolus!

En terminant, les comédiens du théâtre de la Dame de Coeur tiennent à remercier la population locale pour sa collaboration et participation.

Les personnes qui désirent obtenir d'autres renseignements en ce qui a trait aux différents projets de la Dame de Coeur, doivent s'adresser à: Théâtre de la Dame de Coeur, C.P. 39, Upton, J0H 2A0, (546-4617).



André Gagnon, un grand musicien

C'est demain soir, le jeudi 30 novembre, qu'André Gagnon présentera son nouveau récital au cinéma Le Paris, accompagné de dix des meilleurs musiciens du Québec. On pourra entendre ses plus grands succès tels: "Neiges", "Wow", "Le Saint-Laurent", etc., ainsi que six nouvelles compositions qui sauront sans doute charmer son auditoire. Un spectacle qu'il ne faut pas manquer, demain soir, au cinéma Le Paris de Saint-Hyacinthe, pour voir et entendre André Gagnon, un grand musicien de chez nous. Les billets sont disponibles au Carrefour 8/24, 1740 rue Saint-Antoine, (773-4159). Une présentation de Pierre Parent et de C.K.B.S.-1240.

NOËL EN MUSIQUE

À

CKBS — RADIO

PARTICIPEZ À NOTRE GRAND CONCOURS DE NOËL

COMMENT? Faites-nous parvenir une carte de Noël avec vos nom et adresse à CKBS — NOËL EN MUSIQUE, C.P. 368 Saint-Hyacinthe J2S 7B8, vous pourriez vous mériter des centaines de microsillons dont un premier prix de 150 albums et plusieurs prix de nos commanditaires, en tout 25 GAGNANTS SE PARTAGERONT LES PRIX.

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION YAMAHA

YPD-6
Table entraînement direct servo-moteur (12 pôles) cartouche non incluse
Prix détail \$374.95

\$247⁹⁵

AMPLIFICATEUR CR-220
25x25 watts R.M.S. Distorsion harmonique 0.05%
Régulier \$349.95

\$232⁹⁵

AMPLIFICATEUR CA-61011
50 x 50 watts R.M.S. par canal distorsion harmonique 0.05%
Régulier \$409.95

\$272⁹⁵

AMPLIFICATEUR CA-2010
120 x 120 watts R.M.S. distorsion harmonique 0.05%
Régulier \$1049.95

\$698⁹⁵

HAUT-PARLEUR NSL-225
2 voies de capacités - maximum 60 watts
Régulier \$289.95 ch.

\$193⁹⁵ ch.

Amplificateur CR1020
70 watts par canals, 20-20,000 Hz distorsion harmonique 0.05 %
Régulier \$819.95

\$542⁹⁵

QUANTITÉ LIMITÉE

CHARGEX VISA master charge

PLAZA MASHOUTAINE INC.

VICTOR MARTIN LTÉE

MARCHAND DE MUSIQUE, PIANOS, ORGUES, INSTRUMENTS, HIFI, DISQUES

Tél.: 774-8578 438, Ave St-Simon, St-Hyacinthe.

SECRET

Anti-sudorifique
à bille
une des façons
les plus efficaces
et les
plus économiques
de vous aider
à demeurer au sec

Format 1.5 onces fl. - 43 ml
Valeur: \$1.82

AVEC
CE COUPON**89^c**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

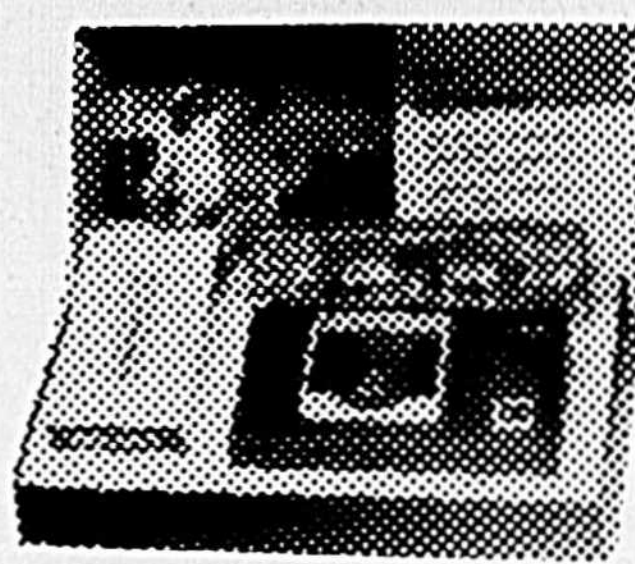
Limite 3 par client, au comptoir seulement

SERVICE**PHARM - MAXI****SUPER****ESCOMPTES****VINCENT CHARTIER**

1312 DES CASCADES TEL. 773-8447

Succursales: 2665, Sainte-Anne Tél: 773-8449
ouvert jusqu'à minuit tous les jours

Centre d'achats Les Galeries St-Hyacinthe
rue Laframbaise Tél: 773-7415

KODAK

Coffret X 15 F, avec lumière, 1 film, 12
poses, monogrammes distinctifs, Dragone
Livret d'instruction, garantie 3 ans
Valeur: \$25.50

AVEC
CE COUPON**16⁹⁹**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

REVEL

Curl'n Go avec vapeur
Corde pivotante
40 watts
contrôlés par thermostat
Valeur \$19.99

AVEC
CE COUPON**13⁹⁹**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SCOPE

Rince-bouche et
gargarisme germicide
Format 750 ml
Valeur: \$3.59

AVEC
CE COUPON**1⁹⁹**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SCHICK

Injector
super inoxydable
Format 7 lames
Valeur: \$1.55

AVEC
CE COUPON**92^c**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

GILLETTE**SUPER MAX**

Séchoir à brosse
ronde en pivotant
devient un séchoir
professionnel
Valeur: \$34.95

AVEC
CE COUPON**24⁴⁶**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

TYE-SIL

Choux auto-collants
Décoration des fêtes
Format 25 choux
Valeur: \$1.29

AVEC
CE COUPON**59^c**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

AGREE

Shampooing
Aide à prévenir
les cheveux gras
entre les shampooings
Format 225 ml
Valeur \$2.19

AVEC
CE COUPON**1⁰⁹**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

CREST

Dentifrice
Essence ordinaire
ou menthe
ou fluoristan
Valeur: \$2.59

AVEC
CE COUPON**1¹⁷**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

FLIP FLASH

S'emploie avec
tous les appareils
Flip-Flash
8 éclair garantis
Valeur: \$3.18

AVEC
CE COUPON**1⁸⁹**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

ADORN

Fixatif coiffeur
conçu d'après une
formule unique
Format 369 g.
Valeur: \$3.45

AVEC
CE COUPON**1⁶⁶**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

FLINTSTONES

Shampooing de bébé
Format 900 ml
Valeur: \$1.74

AVEC
CE COUPON**66^c**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

Baby's Own

Savon pour la
peau délicate
de bébé
Format 4 savons 340 g.
Valeur: \$1.13

AVEC
CE COUPON**83^c**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

BRECK

Shampooing action
ultra revitalisante
Format 400 ml. plus 25%
Valeur: \$3.99

AVEC
CE COUPON**2⁰⁶**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

FLICKER

Rasoir de sûreté pour dames. En
exclusivité lames enveloppées de
fils métalliques conçues pour raser
de près les jambes et les aisselles
sans vous couper



Format 5 lames
Valeur: \$2.10

AVEC
CE COUPON**1²⁹**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

CLING-FREE

Assouplissant
en feuilles
pour la sècheuse
Format 12 feuilles
Valeur 97¢

AVEC
CE COUPON**43^c**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

BLACK MAGIC

Chocolats assortis
Format 454 g. - 1 livre
Valeur: \$4.80

AVEC
CE COUPON**2⁹⁹**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

TAYLOR

Hygromètre Ashton
humidiguide
Humidité
température relative
un an de garantie
Valeur: \$7.50

AVEC
CE COUPON**3⁸⁸**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

SOFT & DRI

Déodorant antisudorifique
non brûlant, non parfumé,
parfumé, poudre, extra-sec
Format de 200 ml.
plus 50 ml gratuit
Valeur: \$2.54

AVEC
CE COUPON**1³⁷**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

FABERGE

Brut 33
Savon avec cordon
Format 140 g.
Valeur: \$2.75

AVEC
CE COUPON**1⁶⁷**

Disponible
jusqu'au 12 décembre

CHARTIER

Limite 3 par client, au comptoir seulement

À compter
du 1^{er} décembre
FINITION DE PHOTOS

30 %
DE RABAIS

Attention ré-ouverture

*Studio Point-Virgule*

Soins et traitements de la peau,
de l'acné, maquillage, épilation

Johanne Lévesque
Esthéticienne Psychothérapeute
diplômée

2665 Sainte-Anne
Tél.: 774-0747

Un cadeau apprécié **LAURA SECORD****SUGGESTION DE CADEAUX**

Yves Saint-Laurent
POUR HOMMES
Eau de toilette
Baume after-shave
After-shave

SUGGESTION DE CADEAUX

Yves Saint-Laurent
POUR DAME
Rive-Gauche
Eau de toilette, cologne,
poudre pour le corps,
lotion pour le corps,
bain moussant,
savon de toilette
ensemble cadeaux

AU COMPTOIR SEULEMENT